

TEMPERATURE
FEBRIER
Fêtes religieuses

3—S. Blaise
GRANDS VENTS

4—Ste Jeanne de Va-
lois
TRES FROID

5—Dim. de la Septua-
gesime
TEMPE

L. O. BELAIR
Distributeur
Fargo
Plymouth - Chrysler



CHENIER

1897-1948

L'AVENIR DU NORD

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE SAINT-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs : Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1948

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



LABELLE

TEMPERATURE
FEBRIER
Fêtes religieuses

5—S. Tite
NEIGE

7—S. Remoind
NUAGEUX ET
FROID

8—S. Jean de Motha
TRES FROID

9—S. Cyrille d'Alexan-
drie
MOINS FROID

L. O. BELAIR
Distributeur
Fargo
Plymouth - Chrysler

VOL. 54 — No 4 — Joliette, vendredi, le 3 février 1950

Directeur: MARC FORTIN

5 SOUS LE NUMERO

L'hon. Rinfret revient dans sa ville natale donner au pays une leçon de Canadianisme



Potins Politiques

ASSISTANCE AUX PARENTS
Dans son rapport pour l'année scolaire 1947-1948, le Surintendant de l'Instruction publique signale que "en compensation de la perte subie par suite de l'abolition de la rétribution mensuelle, les corporations scolaires catholiques ont reçu \$470,000., tandis que les commissions scolaires protestantes ont bénéficié d'octrois se totalisant à \$215,000."

Cette contribution du gouvernement démontre que la loi de la gratuité scolaire adoptée par le gouvernement Godbout permet aux parents d'économiser près de \$700,000 par année. Toutefois, au cours de la dernière session, le gouvernement Duplessis a aboli cette loi en permettant aux commissions scolaires d'imposer de nouveau la contribution mensuelle.

LE CRIME CHEZ LES JEUNES
Les statistiques récentes données par le greffier de la cour de police de Montréal, démontrent qu'un grand nombre de criminels se recrutent parmi les jeunes. Une petite enquête menée sur les causes de la criminalité juvénile indiquerait sans doute comme l'une des causes les plus importantes, le nombre considérable d'établissements licenciés établis sous le régime de l'Union Nationale.

Il y a à Montréal et dans tous les petits centres industriels de la province, des grils, des cafés de nuit et des restaurants qui ne sont pas autre chose que des "antres du vice" et "des foyers de prostitution".

PENIBLE CONSTATATION

Le rapport officiel du département de l'Instruction publique indique que, dans notre Province, il y a plus de 3,000 écoles qui ont encore des toilettes extérieures et au delà de 2,200 qui sont sans éclairage électrique.

Il est temps que le gouvernement provincial et les commissions scolaires s'entendent pour remédier à cette pénible situation qui constitue, dans notre province, une entrave au progrès de l'Instruction publique.

LE SALAIRE DES INSTITUTRICES

Depuis que le gouvernement Duplessis a saboté la loi des relations industrielles et supprimé l'arbitrage pour les institutrices et les institutrices rurales, ces dernières, dans beaucoup de localités, ont dû subir une forte diminution de leur salaire.

(à suivre à la page 2)

AU CONSEIL MUNICIPAL

LE SITE DE L'ARENA EST CHOISI

Une séance spéciale du Conseil avait été spécialement convoquée pour lundi soir, afin de prendre une décision finale sur les plans et l'endroit où serait érigé l'arena. Après avoir de nouveau rencontré M. Louis Nicolas, architecte, le Conseil a définitivement autorisé ce dernier à procéder à la préparation de ces plans, devis et esquis, lesquels devront être déposés au Conseil pour approbation avant le 1er avril prochain.

L'arena sera situé sur le parc du terrain d'exposition, à 400 pieds environ du boulevard Melançon, près de la rue du Palais.

La structure de la bâtisse sera construite en béton armé avec miténeurs apparaissant à l'extérieur à sa base mais disparaissant vers l'intérieur à mesure qu'elles s'élèvent dans la voûte de la bâtisse, ce qui donne un aspect ultra moderne tant à l'extérieur qu'à l'intérieur où ces nervures ont un autre avantage, celui d'améliorer l'acoustique.

à suivre à la page 7

Le nouveau annuaire téléphonique

La nouvelle édition de l'annuaire téléphonique vient d'être distribuée par la poste aux abonnés de St-Jérôme et des localités avoisinantes.

La couverture de la nouvelle édition est verte et, selon la tradition, elle est ornée d'une vignette du "Génie des Communications"; la couverture de l'annuaire de l'an dernier était de couleur chamois. La section alphabétique du nouvel annuaire renferme 112 pages.

M. L. W. Ball, gérant régional de la compagnie de Téléphone Bell du Canada à St-Jérôme, rappelle à ce sujet que le premier annuaire téléphonique public au Canada et probablement dans l'Empire Britannique ne

à suivre à la page 7

ST-JEROME CONNAIT DES MOMENTS INOUBLIABLES SAMEDI DERNIER ALORS QUE LES T. H. T. RINFRET ET L. ST-LAURENT ASSISTENT AU BANQUET DONNE EN L'HONNEUR DU MINISTRE DES POSTES, ET ADRESSENT LA PAROLE

"Il faut empêcher une autre guerre et créer une atmosphère de paix véritable; voilà le problème de l'heure", déclare le Premier Ministre du Canada.

Le Juge en Chef du Canada rappelle ses souvenirs alors qu'il pratiquait à St-Jérôme au début du siècle — Allocutions du Juge Hermann Barrette, de Mgr Dubois — Présidence de M. Marc Rolland; M. Simon Latour agit comme maître de cérémonies

PLUS DE 350 CONVIVES ASSISTENT A CES AGAPES JEROMIENNES ET ECOUTENT RELIGIEUSEMENT LES ORATEURS

"Ce n'est pas tous les jours que St-Jérôme a l'honneur de recevoir dans ses murs le Juge en chef de la Cour Suprême du Canada, le Premier Ministre du pays et le Président du Sénat", faisait remarquer l'hon. Edouard Rinfret au début de son discours samedi soir dernier, alors qu'il était le héros d'un grand banquet organisé par ses amis de St-Jérôme pour lui rendre hommage et fêter son ascension rapide dans le monde politique et l'administration de son pays. C'était vraiment une grande fête dans la "Reine du Nord" et les convives manifestèrent un grand enthousiasme quand on présenta ces illustres visiteurs, souvent interrompus dans leur discours par les nombreux applaudissements.

Avant le banquet qui avait lieu dans la salle des Chevaliers de Colomb, à 7 heures du soir, les hôtes d'honneur avaient été recus à un coquetel chez M. Marc Rolland, gérant des moulins de la Cie de Papier Rolland à St-Jérôme et à Mont-Rolland, président de la banque; et avaient signé le livre d'or de la ville. Après les discours, M. Simon Latour, gérant à St-Jérôme de la Cie Mongeau & Robert Ltee et maître de cérémonies de la soirée, recevait les distingués visiteurs et les parents du ministre des Postes à une petite réception chez lui.

La salle des Chevaliers de Colomb avait été très bien aménagée pour la circonstance et les tables étaient joliment décorées de coussins de fleurs naturelles composées d'oeillets roses et de rompons jaunes et blancs. Le banquet était servi par les hôtesses A. Maurice, de St-Jérôme, qui assurèrent un service parfait.

On a présenté au héros de la fête un magnifique radio omni-波段 de marque Philips en bois naturel. Il était originalement enveloppé dans un gros papier blanc couvert de timbres roses. Comme l'a fait remarquer M. Marc Rolland au ministre des Postes en lui présentant ce cadeau, "nous espérons qu'il est suffisamment affranchi".

(à suivre à la page six)

... LE MONDE JUDICIAIRE ...

La cour de Magistrat de district qui devait commencer son terme lundi 23 janvier 1950, n'a pas siégé ce jour-là et les causes inscrites au rôle ont été ajournées au lendemain le 24 janvier, à cause des funérailles de l'épouse de M. Joseph Lacombe, maire de Ste-Scholastique, et frère de notre distingué juge M. Liguori Lacombe. Plusieurs membres du barreau du district de Terrebonne ont assisté aux funérailles de Mme Lacombe: Mes Joseph Fortier, c.r., Léopold Nantel, c.r., maire de St-Jérôme, Camille L. de Martigny, c.r., Benjamin Marchessault, et Jean-Charles Marchand, notaire, tous de St-Jérôme. Nos plus sincères sympathies au magistrat ainsi qu'à sa famille.

Vendredi, 27 janvier 1950, assistaient à la cour des Sessions de la Paix présidée par Son Hon. le Juge H. Barrette, MM. les procureurs suivants: Mes Camille L. de Martigny, c.r., Léopold Nantel, c.r., Lucien Thinel, Jean Guérin, Marc Boucher, Raymond, de St-Jérôme, Gaston Gibeault, de Ste-Agathe de Monts; Mes Philippe Valois et Fernand Lepault, de Lachute; Me Albert Paquin, de St-Eustache, et Me Plimssoll, de Montréal.

A cette séance de cour, deux prisonniers seulement ont fait une courte visite à l'audience pour recevoir leur sentence. Ce sont les frères Harold et Kenneth McCrea.

Le terme de la cour supérieure pour le district de Terrebonne en février, aura lieu du 6 au 17 inclusivement. L'honorable juge Louis Cousineau de nouveau en sera le président. Un grand nombre de causes sont inscrites au rôle.

UN ARRET DE LA COUR D'APPEL INTERESSANT LE DISTRICT DE TERREBONNE

L'automne dernier, devant la cour des Assises à St-Jérôme, J. René Laberge, ex-employé du Département de la Défense Nationale était condamné à une journée de prison par le Président l'honorable juge Philémon Cousineau. Le Procureur Gén.

recorder suppléant, durant la semaine du 23 a rendu plusieurs sentences:

Lucien Raymond, de Montréal, coupable d'avoir sollicité dans la ville de St-Jérôme sans permis, a été condamné à \$100 d'amende, les frais ou à défaut, 15 jours de prison.

Gilles Chevrier, de Montréal, coupable d'une même infraction, a reçu la même sentence.

Jean-Paul Bélanger, de Saint-Donat, pour avoir manqué de connaître le règlement de la Ville #81 N.S. qui défend de solliciter sans permis, a dû payer \$100 d'amende, les frais de la cause, ou faire 15 jours au sous-sol du Palais.

André St Denis, de Papineauville, coupable d'avoir imité ses amis ci-dessus mentionnés, a contribué à son tour à grossir le trésor municipal en payant une amende de \$100, les frais de la cause ou devenir pensionnaire de l'Etat.

Sentences rendues par Son Honneur Hermann Barrette, le 20 janvier 1950 dans les causes Roger Poirier, constable de St-Jérôme, contre Gérard Nantel, autrefois de St-Jérôme. L'accusé avait plaidé coupable à trois accusations de vol de nuit par effraction dans les restaurants Lavoie, Jacob et magasin Piché, de St-Jérôme. Le juge le condamne dans chacune des causes à un an de prison, sentence à être purgée concurremment.

L'automne dernier, devant la cour des Assises à St-Jérôme, J. René Laberge, ex-employé du Département de la Défense Nationale était condamné à une journée de prison par le Président l'honorable juge Philémon Cousineau. Le Procureur Gén.

Me Jean-Charles Marchand, A suivre à la page 7

ROUTE A QUATRE VOIES DANS LES LAURENTIDES

L'INGENIEUR EN CHEF DE LA VOIRIE L'ANNONCE AU CONGRES DES CONSTRUCTEURS. — ACQUISITION DU TERRAIN DEJA FAITE POUR L'ELARGISSEMENT DE LA ROUTE No 11. — LE COMMERCE DE A MONTREAL.

Dans un avenir rapproché, la population de St-Jérôme et des Laurentides n'aura plus à souffrir de la congestion de ses rues et de ses routes. Sur fins de semaine surtout, le problème de la circulation devient très aigu dans la Reine du Nord, par conséquent très dangereux pour les piétons; on constate le même danger dans toutes les autres localités du nord et du sud de notre ville et on se souvient des nombreux accidents arrivés à St-Antoine où plusieurs citoyens de cette paisible localité voisine étaient victimes d'automobilistes pas toujours prudents.

Le chef Latour a fait l'impossible pour décongestionner les rues de la ville en postant ses constables aux endroits stratégiques; il a obtenu un certain contrôle du trafic, mais quand il devenait trop intense, ses hommes ne pouvaient rien devant ces longues files de véhicules dont plusieurs étaient bien pressés de retourner à Montréal et provoquaient, par leur hâte, des embouteillages.

M. Ernest Gohier, ingénieur en chef de la voirie provinciale, parlant de l'amélioration du système routier de la province au congrès des constructeurs dernièrement, nous annonce que la région des Laurentides sera dotée d'une route à quatre voies.

Jusqu'en ces derniers temps, a dit M. Gohier, deux importantes régions du Québec, soit le

(à suivre à la page 2)

ENTRE CANADIENS DE BONNE VOLONTE

Pas si étonnant que ça

par Eugène L'HEUREUX

Plusieurs demandent comment il se fait que le principe du rapatriement de la constitution canadienne passe en quelque sorte comme une lettre à la poste, les Anglo-Canadiens approuvant cette initiative d'émancipation constitutionnelle aussi facilement que les Canadiens français.

Au point où en sont les choses il semble même que, bientôt, le Parlement anglais n'aura plus rien à faire avec la constitution canadienne, à moins que la chancellerie britannique — avant tout une chancellerie politique québécoise — ne vienne briser cette belle unanimité des Anglo-Canadiens et des Canadiens français autour de la décision prise par le gouvernement St-Laurent de rapatrier la constitution.

Cette expression de surprise, nous la trouvons aussi dans un de nos principaux journaux.

Une telle unanimité ne devrait pourtant pas surprendre beaucoup. Ceux qui se donnent la peine d'en étudier la genèse n'y trouvent absolument rien de miraculeux.

Tout simplement, la température chaude et calme de ces derniers temps a favorisé la maturation d'un fruit qui avait manqué longtemps de chaleur et de lumière, sous les nuages opaques de l'équivoque, de la méfiance et du préjugé.

(à suivre à la page 2)



ON PEUT SAUVER LA PAIX

Dans son allocution prononcée lors du banquet donné en l'honneur de l'honorable Edouard Rinfret, le nouveau ministre des Postes dans son cabinet, le t. h. St-Laurent a déclaré à St-Jérôme que le monde pouvait garder la paix si tous concentraient leurs efforts vers un meilleur esprit d'entente. Le premier ministre s'est même montré optimiste à la fin de son discours aux nombreux amis de son collègue, et a laissé entendre qu'une guerre prochaine est improbable.

Quand on sait que le premier ministre du Canada se montre toujours très prudent dans ses déclarations, ses paroles sont de nature à réjouir le cœur de tous les Canadiens qui conservent toujours une confiance inébranlable en leur chef qu'ils ont unanimement élu premier citoyen de la nation.

DANS LES ECOLES

En 1943, écrit la Banque Royale du Canada dans son bulletin mensuel, l'Association canadienne de l'éducation a publié un rapport disant que ce qui importe le plus dans les écoles est de veiller à la santé des écoliers.

Deux choses sont nécessaires sous ce rapport: un milieu sain et l'enseignement de l'hygiène.

Que peut-on considérer comme le minimum en matière de milieu scolaire? Tout ce qui suit est important pour la santé de vos enfants: un bon éclairage naturel et artificiel; un bon système de chauffage et de ventilation; des cabines modernes; des lavabos munis de savon et de serviettes sanitaires; de l'eau potable soumise à de fréquentes analyses; et des locaux propres. On devrait insister sur la propreté. Il devrait y avoir des inspections systématiques et régulières des enfants, peut-être comme partie des exercices physiques.

Mais il ne suffit pas de "veiller" toujours et seulement à la santé des enfants. Il faut leur enseigner la pratique de l'hygiène.

En enseignant l'hygiène, il faut user de tous les moyens d'imagination possibles pour présenter les leçons d'une manière convaincante et durable.

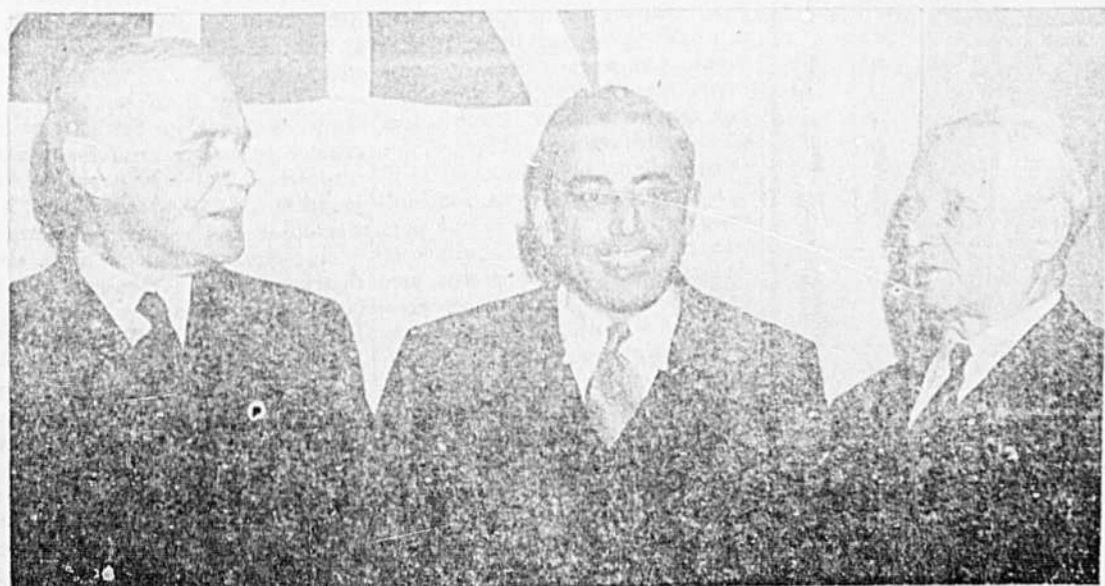
(à suivre à la page 2)



Le juge en chef du Canada, le t. h. l'habitant Rinfret, adresse la parole au banquet donné en l'honneur de son fils, samedi soir dernier, à St-Jérôme. On reconnaît, de gauche à droite, M. L. Bertrand, M.P., le juge H. Barrette, le t. h. T. Rinfret et Mme Marc Rolland.



"Nous devons faire en sorte qu'une troisième guerre soit impossible", a dit le premier ministre du Canada au banquet Rinfret. On reconnaît, de gauche à droite, l'hon. E. Rinfret, M. Marc Rolland, le t. h. Le Saint-Laurent, et Mme Thibaud-Rinfret, mère du ministre des Postes. (Photos "Autour du Monde")



Par son sourire, le ministre des Postes du Canada, l'hon. Edouard Rinfret semble heureux de se retrouver à St-Jérôme en compagnie de son père politique, le t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, et de son papa — tout court, — le juge en chef de la Cour Suprême du Canada, le t. h. Thibaud-Rinfret.



Le héros de la fête de samedi soir, l'hon. Ed. Rinfret, donne une leçon d'unité nationale à tous les canadiens. On le voit alors qu'il adressait la parole. On reconnaît, de gauche à droite, le juge en chef du Canada, le t. h. T. Rinfret, Mme Marc Rolland, l'hon. E. Rinfret et M. Marc Rolland.

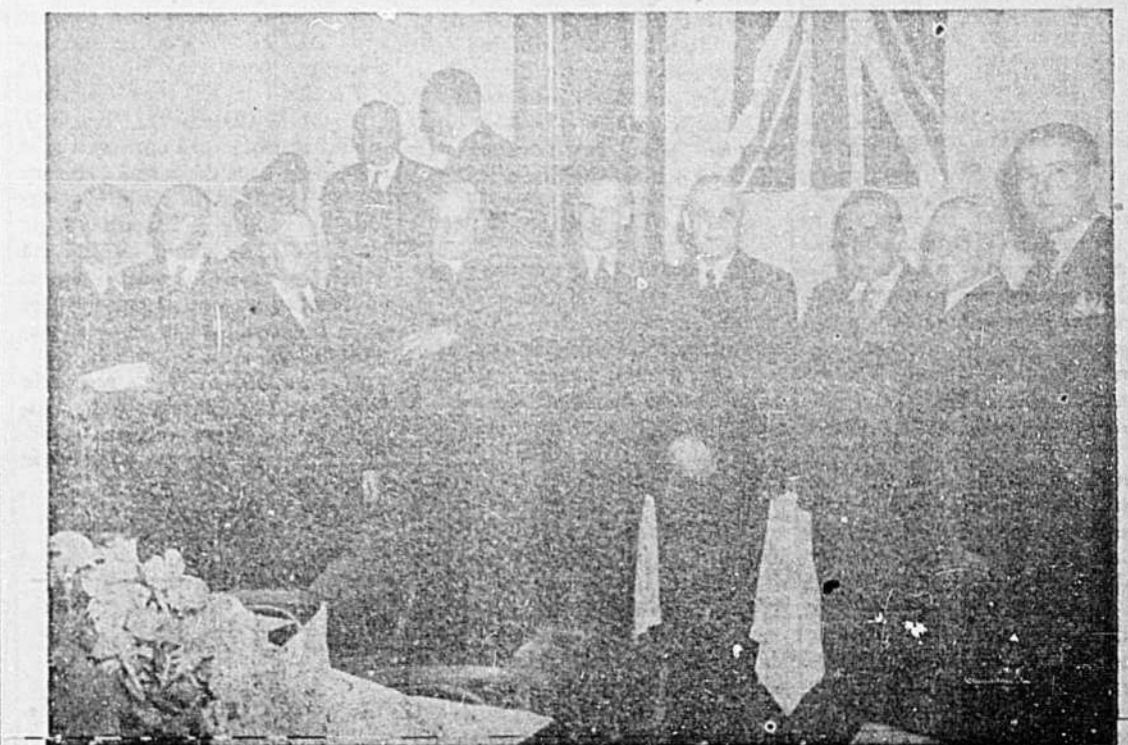


Photo prise avant le banquet donné samedi soir en l'honneur de l'hon. Edouard Rinfret, le nouveau ministre des Postes, en la salle des Chevaliers de Colomb de St-Jérôme. De gauche à droite, M. Marc Rolland, président du banquet; Son Honneur Me Léopold Nantel, c.r.; M. le juge Hermann Barrette, Mgr E. Dubois, P.D., Me J.-L. Blanchard, M.A.L., le t. h. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, l'hon. E. Rinfret, le juge en chef du Canada, le t. h. T. Rinfret, et M. Lionel Bertrand, M.P. (Photos "Autour du Monde")

L'AVENIR DU NORD
 Fondé en 1897
 Journal hebdomadaire
 publié à Saint-Jérôme, comté de Terrebonne
 Autorisé comme envoi postal de deuxième classe
 ministère des Postes, Ottawa

L'AVENIR DU NORD est publié par "L'Avenir du Nord Cie Ltée" et imprimé aux ateliers de L'IMPRIMERIE NATIONALE, 150 Saint-Paul Joliette.

L'AVENIR DU NORD Cie Ltée
 Président: Me J.-M. VERMETTE, N.P., Saint-Janvier, directeur politique
 Vice-président: Arthur GOHIER, marchand, St-Hippolyte
 Sec.-trésorier: Roland BOCK, industriel, Montréal
 Directeur: Marc FORTIN, Saint-Jérôme
 Publiciste: Reynald Cyr, St-Jérôme
 Secrétaire: Louise Simard

Le bureau de L'AVENIR DU NORD est situé à 295, rue St-Georges, Saint-Jérôme (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa.)

LE BANQUET RINFRET
 LES QUOTIDIENS NOUS DISENT

M. Paul Cimon, envoyé spécial de "LA PRESSE", écrivait lundi dans ce grand journal montréalais: "C'est réellement une magnifique fête de famille dont l'hon. Ed. Rinfret a été l'objet samedi soir en la salle des Chevaliers de Colomb, à St-Jérôme, à l'occasion de sa récente nomination comme ministre des postes du Canada. Le premier ministre du Canada, le t. h. Louis Saint-Laurent l'a ainsi qualifiée alors qu'il portait la parole pour se joindre aux parents et aux autres amis de l'hon. M. Rinfret ainsi qu'aux citoyens de St-Jérôme pour offrir ses vœux au nouveau ministre dont il a souligné l'esprit de travail, la droiture, l'intelligence et le dévouement. "Le comté d'Outremont-St-Jean a raison d'être fier de la façon dont il est représenté à la Chambre des communes et dans le gouvernement du pays et St-Jérôme a raison d'être fier de lui avoir fourni son représentant", a dit M. Saint-Laurent qui a aussi rendu un hommage particulier au père et à la mère du ministre des postes le très hon. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada et Mme Rinfret, une jérômiennise authentique, qui ont inculqué à leur fils une formation qui fait de lui aujourd'hui un homme de tout premier plan.

"Toute la fête s'est déroulée dans une gaieté franche et spontanée qui mettait en relief cette chaude atmosphère d'amour familial et d'amitié entourant le nouveau ministre. Loin d'y être un obstacle, ceci favorisait presque l'éclosion de cette boule d'émotion au fond des gorges, à certains points des discours du premier ministre, du juge en chef et de M. Edouard Rinfret lesquels pétillaient d'esprit; et étaient parsemés de sentiments les plus profonds et de pensées de haute portée. Bien dans la note, les vœux et les félicitations des citoyens de St-Jérôme ont été exprimés par le juge Hermant Barrette et Mgr Emile Dubois, curé, alors que M. Simon Latour agissait comme maître de cérémonies.

M. Roger Nadeau, envoyé spécial du journal "LE CANADA", de Montréal, écrivait dans son journal lundi matin: "Saint-Jérôme était en liesse samedi soir. L'un de ses fils qui a porté le plus haut son nom, l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes, revenait dans sa ville natale pour y recevoir l'hommage de ceux avec qui il a grandi. Le premier ministre du Canada, le juge en chef du Canada et le président du Sénat canadien participaient à la fête marquée principalement par un banquet. C'est à St-Jérôme qu'est né l'hon. M. Rinfret. Le banquet avait été organisé par des citoyens de cette ville pour marquer l'ascension rapide du nouveau ministre des Postes dans la vie politique.

On a donné à l'hon. Rinfret un magnifique radio. Le premier ministre du Canada a fait un très grand éloge du nouveau ministre des Postes. "L'hon. M. Rinfret, dit-il, a toujours fait servir sa belle intelligence, son énergie, son zèle et son dévouement aux causes qu'il croit justes. M. Rinfret ne recule pas devant le travail et devant l'effort. Je suis sûr d'être l'interprète de tous, a ajouté M. Saint-Laurent, en souhaitant à l'hon. M. Rinfret une carrière féconde".

M. Charles Leboldt, envoyé spécial du "HERALD", de Montréal, écrivait ce qui suit: "A une fête de famille, le ministre des Postes du Canada, l'hon. Edouard Rinfret, récemment nommé, était fête par St-Jérôme, la ville qui l'avait vu naître. Le premier ministre du Canada, le t. h. Louis Saint-Laurent a déclaré que la tâche la plus sérieuse qui attend le Canada aujourd'hui, est d'aider à établir la paix dans le monde et rendre impossible une troisième guerre". Le t. h. Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada, le père du ministre des Postes, assistait à ce banquet accompagné de son épouse, une jérômiennise qu'il mariait alors qu'il pratiquait le droit à St-Jérôme.

M. Jacques Trépanier, envoyé spécial de "LA PATRIE", écrivait à son tour: "Ce fut une soirée de famille unique dans les annales canadiennes. Quoique n'habitait plus depuis déjà longtemps Saint-Jérôme, l'hon. Rinfret est jérômiennise de naissance. C'est également à St-Jérôme que son père fit ses premières armes dans la pratique du droit et qu'il rencontra celle qui devait plus tard devenir son épouse. Les Rinfret peuvent donc se réclamer d'être jérômiens, et St-Jérôme peut à juste droit s'enorgueillir du fait que le nouveau ministre des Postes et le juge en chef de la Cour Suprême du Canada sont de la paroisse. De là, la fête à laquelle assistaient, en plus des parents et invités d'honneur, environ cinq cents jérômiens. Ce fut une soirée charmante. Le dîner, qui était servi dans la salle de banquet des Chevaliers de Colomb, était excellent et arrosé de bon vin. Les discours furent brefs, émouvants à certains moments, et sincères. On ne parla pas de politique. Un neveu de M. Rinfret, M. Marc Rolland, industriel de St-Jérôme, présidait. Le juge Rinfret a eu peine à cacher son émotion lorsque parlant de son fils: "monsieur le ministre des Postes", il a dit à l'assistance: "Je ne sais pas jusqu'à quel point nous pourrions lui faire comprendre combien nous sommes heureux de le voir déjà arrivé à un poste aussi élevé dans la vie publique".

LA SAINT-VINCENT DE PAUL

ETATS DES RECETTES ET DEBOURSES DE LA CONFERENCE ST-VINCENT DE PAUL DU 10 DECEMBRE 1948 AU 12 DECEMBRE 1949.

En caisse le 10 décembre 1948 - Caisse Populaire	\$ 7.83
Banque Canadienne Nationale	30.05
Recettes du 10 décembre 1948 au 12 décembre 1949	4,960.87
TOTAL	\$ 4,998.75

DETAIL DES RECETTES

Collectes aux assemblées	\$ 39.55
Dons	917.70
Du club Rotary	2,265.72
De la Ville	1,000.00
Déb. S. J. B. Rolland	132.50
Quête église St-Jérôme	450.00
Quête église Ste Paule	150.00
Intérêts Caisse Populaire	5.40
TOTAL	\$ 4,960.87

DETAIL DES DEBOURSES

Pour nourriture	\$ 3,190.72
Pour lait	885.57
Pour vêtements	449.38
Pour médicaments	147.26
Pour timbres	3.00
Pour enveloppes	3.06
Pour M. H. Trudel	54.60
TOTAL	\$ 4,733.59

En caisse le 12 décembre 1949 - Caisse Populaire \$ 76.13
 Banque Can. Nationale 189.03
TOTAL \$ 4,998.75
 A. VAILLANCOURT, trésorier.

L'envoyé spécial du journal THE GAZETTE, écrivait lundi matin: "C'était une belle réunion de famille où la politique n'était pas de mise. Le banquet était rehaussé de la présence du premier ministre du Canada, le t. h. Louis Saint-Laurent, du juge en chef du Canada, le t. h. Thibaudeau Rinfret et de nombreuses autres personnalités".

TRIBUNE libre

LE CHOIX DU SITE DE L'ARENA

St-Jérôme, 30 janvier 1950. M. le Rédacteur,
 Sous peu le Conseil de ville devra faire le choix définitif de l'emplacement de l'aréna. Les endroits ne manquent pas, mais il est très important de choisir le meilleur et je me permets de soumettre mon opinion, me plaçant au point de vue de l'intérêt général.
 D'abord, on a parlé de l'île Idéale, il y a là une seule entrée et sortie avec un pont à voie simple, alors il faudrait même avant de commencer les travaux construire un pont beaucoup plus large avec passerelles. Alors de cet endroit la question me semble réglée. Il y a ensuite le terrain au parc d'exposition qui se trouve dans le prolongement au centre de la ville. Il y a là deux graves inconvénients, d'abord il y a déjà congestion dans le trafic, principalement en fin de semaines, comment serons-nous dans 10 ou 20 ans et plus? Il faut penser à l'avenir. L'aréna ne se bâtit pas pour un an mais pour 50 ans et plus et alors quelle sera notre population et le trafic dans ce temps-là? Vous avez aussi les voies du Pacifique Canadien qu'il faudra traverser aller et retour. Les Laurentides qui se développent d'une façon prodigieuse, quel en sera le trafic ferroviaire? C'est aujourd'hui au Conseil de ville à donner aux citoyens le plus de sécurité possible.
 Pour l'autre côté de la rivière, il y a là encore les voies ferrées du Canadien National. Comme site idéal, il reste les terrains que la ville possède dans le haut de la ville en bordure des rues Scott et Vaillancourt, près de l'ancien manège militaire. Vous avez là, pour accommoder la population, les rues Labelle, St-Georges et Fournier qui se rendront directement à l'aréna quand le Conseil en sera venu à une entente avec M. Todd. Par la rue St-Georges, vous irez directement à l'aréna par les rues Carillon, Scott et Vaillancourt. Plus tard, quand le pont sera construit à la rue Scott, tous ceux qui habitent l'autre côté de la rivière pourront se rendre à l'aréna par le pont Scott. Le choix ou site est d'une importance primordiale et les remarques que je soumetts, je crois les avoir faites dans l'intérêt général.
 En terminant, je remercie Monsieur le Rédacteur pour l'espace qu'il a bien voulu m'accorder dans son journal "L'Avenir du Nord".
 Bier, à vous,
 OMER DROUIN.

Mozart du ...

(à suivre à la page 3)
 magnifique couverture en 3 couleurs de Jacques Gagnier, est en vente partout et chez l'Éditeur: Fides, 25, est, rue Saint-Jacques, Montréal-1, Plateau 8335, au prix de \$0.60 (par la poste: \$0.65).

Pas si étonnant ...

(suite de la page 1)
 Pendant trop longtemps, toute une Ecole s'est évertuée — au moins quand ça faisait son affaire — à convaincre la population de notre province que tous les Anglo-Canadiens étaient des impérialistes prêts à sacrifier le dernier homme du Canada au service de leur unique patrie: l'Angleterre.
 Il est bien difficile de ne pas conclure que ces gens-là, pour une raison qu'ils

De retour

FRONTENAC WHITE CAP

LA BIÈRE FRONTENAC WHITE CAP
 LES BRASSERIES FRONTENAC LIMITEES, MONTREAL

Dans la toile d'araignée ...
 par Michelle Le Normand
 1 vol. \$1.25

Devancez le printemps et à la suite des cyclistes de Michelle

tassaient prudemment, ne voulaient pas d'unité canadienne.
 On est allé jusqu'à dire et répéter sur les toits, que c'était facile, pour les Anglo-Canadiens, de payer le tribut du sang à l'Angleterre, eux qui avaient peu d'enfants. Si les semeurs d'équivoques et de préjugés n'étaient pas, par définition, des êtres incapables de réfléchir, ils auraient pensé, avant de tenir un langage aussi contre nature, que le père et la mère d'un enfant unique ne sont pas plus désireux de voir partir leur fils pour la guerre que le papa et la maman d'une famille de dix enfants. Celui qui a un cœur pour aimer tient d'autant plus à conserver tous ses enfants qu'il en a peu. Sur ce point, Anglais et Français doivent se ressembler.

Que les Anglo-Canadiens soient fiers de leur patrie d'origine et en parlent avec une certaine émotion, c'est naturel. C'est d'ailleurs le cas de tous les Canadiens français qui ne se sont pas laissés impressionner outre mesure par la campagne disgracieuse de certains clans nationalistes de chez nous contre la France.
 On peut bien avoir une affection marquée pour le pays de ses ancêtres sans, pour cela, sacrifier sa patrie — le Canada — pour les Canadiens de toute origine — à un pays quelconque.

Je me refuse à croire que, pour être un Canadien français complet, il faille cesser d'être humain.
 Puis il faut compter avec l'évolution générale du monde. Peut-être conviendrait-il de voir autre chose que des impérialistes en ceux qui ont compris avant nous l'urgence d'une organisation humaine sur le plan international. — Nous en reparlons.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de "l'Opinion Libre" service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 2 de Collières, Québec

Route à quatre ...

(suite de la page 1)
 district du Saguenay et du lac St-Jean, et le district minier du Témiscamingue et de l'Abitibi n'étaient pas reliées par des routes convenables à Québec ou Montréal, les deux centres nerveux de notre province sur lesquels est établi notre programme de construction routière.
 Douze mois par année, la circulation entre Montréal et les Laurentides est très intense. Nous devons même avouer que notre route à trois voies est congestionnée et parfois dangereuse, surtout le soir et le dimanche après-midi. Nous nous proposons donc, dans un avenir rapproché, de la transformer en une route à quatre voies. En fait, nous avons déjà fait l'acquisition du terrain supplémentaire voulu pour son élargissement.
 Au nord de Ste-Agathe, à 50 milles de Montréal, continue M. Gohier, nous sommes actuellement à terminer une superbe route à deux voies allant de St-Jovite à Mont-Laurier, soit une distance d'environ 70 milles. Le dernier des anciens points de bois couverts ayant disparu en 1949, on prévoit que, dès 1950, la circulation de Val d'Or, Noranda, Rouyn et Amos vers Montréal s'effectuera en un temps plus court, ce qui signifie que les approvisionnements pour les deux régions du Témiscamingue et de l'Abitibi — à 500 milles plus loin — viendront directement de Montréal au lieu de Toronto, située à 700 milles de là.

A travers ...

(suite de la page 1)
 Malheureusement, comme le révèle une enquête sur la santé dans les écoles canadiennes, seulement 6.3 pour cent des inspecteurs des écoles élémentaires disent, dans leur rapport sur les moyens employés pour enseigner l'hygiène, que les méthodes employées de nos jours sont satisfaisantes.
 Dans les écoles secondaires, seulement treize pour cent des principaux des écoles sont satisfaits de la manière présente d'enseigner l'hygiène. Dans cinq provinces il n'y a pas un seul maître enseignant l'hygiène dans les écoles élémentaires qui ait fait des études spéciales sur le sujet; seulement 38 pour cent des classes accordent à l'hygiène l'importance qu'elle mérite, et seulement 15 pour cent des écoles ont des livres sur l'hygiène dans leur bibliothèque.
 Comment pourrions-nous améliorer cet état de choses? Naturellement, nous ne pouvons pas et ne devons pas abandonner la lecture des traités sur l'hygiène. Il est essentiel de connaître le corps humain et ses fonctions. Mais les livres ne suffisent pas. Ajoutons-leur quelques leçons pratiques d'hygiène.

La Bible vous parle

Il est bon pour l'homme de s'abstenir de la femme. Toutefois, en raison du péché d'impudicité, que chaque homme ait sa femme et chaque femme son mari. Que le mari remplisse son devoir envers sa femme et pareillement la femme envers son mari. La femme ne peut disposer de son corps, il est à son mari. Le mari ne peut davantage disposer de son corps; il est à sa femme. Ne vous refusez pas l'un à l'autre, si ce n'est d'un commun accord et momentanément, pour vaquer à la prière, puis reprenez la vie commune de peur que Satan ne profite, pour vous tenter, de votre intempérance.
 1 Cor 7, 1-5
 (Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

25 ans ...

(suite de la page 3)
 M. l'abbé Georges-Henri Dugal, vicaire à St-Jérôme en 1928 et maintenant directeur de l'orphelinat "Les Buissonnets", compte également 25 années de

MAURICE KIMPTON

Dessinateur-Tailleur
 REAL GOUGEON
 Tailleur-Representant
 Tél.: 5969
 554 RUE ST-GEORGES, ST-JEROME
 Livraison: 2 semaines

La toilette ...
 (suite de la page 3)
 Les Assyriens n'ont laissé que des bas-reliefs représentant des vêtements d'hommes, personnages tribitaires, eunuques. Des femmes, nulle nouvelle. L'Assyrien a-t-il donc été le seul à ne pas subir la domination déguisée de la femme?
 Les Perses et les Médés sont dans le même cas que les Assyriens et les Chaldéens. Ils n'ont laissé aucun souvenir des processions vestimentaires de leurs femmes. Même que l'on sait par Quinte-Curce que le luxe des rois perses dépassa tous les excès des autres peuples de la terre, sans pour cela laisser aux femmes la moindre importance.
 Le costume habituel des femmes grecques comprenait trois vêtements: le chiton court qui se portait sur la peau comme la chemise moderne; la tunique longue qui se plaçait par-dessus, comme vos robes, mesdames; et le manteau qui faisait office de châle. Déjà on voit que le vêtement de dessous est d'un tissu plus fin que celui de dessus.
 Pour la romaine, le vêtement national était la stola, sorte de longue robe, quelquefois pourvue de manches, qui se plaçait par-dessus la tunique. Un ami pleure-manteau, qui ne laissait pas voir la taille, était ordinairement jeté par-dessus cette robe, en sorte que les dames romaines, lorsqu'elles étaient à la promenade, étaient à peu près invisibles. La figure elle-même, la seule partie qui fut découverte, était en partie masquée par le voile que les romaines portaient presque toujours.
 La coiffure, pour ces femmes, fut considérée comme un ornement plus avantageux que l'or. Voici des indications précieuses pour les coiffeuses modernes: Un visage un peu allongé demande pour accompagnement des boucles détachées. Cet autre, plus arrondi, veut qu'on donne de l'élevation au front par un léger noeud et qu'on laisse les oreilles découvertes; celle-ci doit laisser flotter ses cheveux sur l'une ou l'autre épaule; celle-là doit les relever et les attacher à la manière de Diane lorsqu'elle poursuit dans les bois les bêtes effrayées. De grosses boucles lâchement attachées conviennent à l'une, il faut à l'autre une coiffure en forme de tourterle; cet autre en veut une qui imite les ondulations des flots...
 Le conférencier parle maintenant des fards.
 L'antimoine est, paraît-il, le plus ancien fard dont il soit fait mention dans l'histoire. Comme dans l'Orient, les yeux noirs, grands et fendus, passaient pour les plus beaux, les femmes qui avaient envie de plaire se frottaient le tour de l'oeil avec une aiguille trempée dans du fard d'antimoine, pour étendre la paupière, ou plutôt pour la repêcher, afin que l'oeil en parût agrandi.
 Chez l'Egyptienne, la toilette était une affaire aussi importante que beaucoup de dames modernes. Elle plongeait d'abord une aiguille d'ébène ou d'ivoire dans un étui contenant le collyre, et traçait autour de ses yeux un cercle noir, qui leur donnait à la fois la douceur qui séduit et l'éclat qui rayonne. Puis on lui présentait une boîte à compartiments, dans laquelle elle prenait tour à tour le blanc qui corrige tous les bistrés de la peau, le rouge qui rend la fraîcheur aux joues, le bleu qui dessine les veines de son front, le carmin qui ranime l'incarnat de ses lèvres, et le henné qui donne à ses doigts les teintes orangées de l'aurore. La coiffure terminait cette laborieuse opération. Les femmes furent aussi coquettes que leurs devancières. Les vestiges retrouvés à Antinoë ont permis d'évoquer un passé prestigieux. On a retrouvé de nombreux accessoires de toilette tels que des mouchoirs, des miroirs d'ébène, des épingles d'ivoire, des flacons d'antimoine, etc.
 Les femmes grecques, féministes avant la lettre, faisaient part d'accord à leurs hommes et exerçaient de corps qu'aux artifices de la toilette. Elles se servaient néanmoins de cosmétiques blancs et rouges. Elles avaient l'habitude de s'ondrer le corps tout entier avec des parfums solides et liquides, des pommades et des huiles.
 A Rome, vers l'époque d'Auguste, un faux air de poitrinaire était de grande mode, comme au temps des romantiques. "Toute femme qui aime doit être pâle", nous dit encore le poète Ovide dans son ART D'AIMER; "c'est

La toilette ...

la seule couleur qui convienne quand le cœur est pris. Il faut qu'en la voyant, chacun soit tenté de s'écrier: elle aime!"
 Les dames de Florence avaient, paraît-il, plus de 300 moyens à leur disposition pour faire disparaître les rides. Les cosmétiques avaient fini par prendre une telle extension dans cette ville que l'Eglise leur réclama la guerre ouverte.
 Au Moyen-Age, les châtelines sortaient peu de leur propriété à la campagne. Aussi les cosmétiques et les parfums étaient-ils moins répandus. Elles achetaient leurs cosmétiques de marchands ambulants qui leur offraient cosmétiques, peignes, épingles et miroirs.
 Une invasion de cosmétiques et de parfum, parfois dangereux pénétra en France au cours de la Renaissance. Catherine de Médicis les avait importés d'Italie. Elle en donna le goût à ses fils qui s'ignoraient, se peignaient comme des femmes dont ils adoptèrent en partie les parures. Sous Louis XIII, parfums et onguents reparurent avec une nouvelle vogue. Rien n'était assez fort pour contenter l'odorat blasé par les parfums que l'Inde amenait sur les marches depuis un siècle. Les essences et les quintessences servaient à toutes les fins, on en mettait jusque dans les chausures. On se mettait du rouge aux lèvres, aux joues, tandis que les unes, pour paraître plus blanches, se tenaient au lit dans des draps écarus, ou mangeaient des citrons pour se rendre pâles.
 Au siècle de Louis XV, la toilette reste la grande affaire. Les femmes passaient des heures entières devant le miroir, ayant à portée de la main, sur une table "parée de dentelles comme un autel, enveloppée de mousseline comme un berceau", toutes sortes de fards, de pâtes et philtres de rajustement.
 Après la chute des rois, le Directoire revint aux modes antiques et plus tard Napoléon dut souffrir que sa créole de Joséphine s'adonnât aux fards avec excès.
 Aussi loin que nous puissions remonter, il semble que les cheveux blonds furent à la mode. Blondes de toutes les teintes, or, roux, orangé et le reste. Les Egyptiennes portèrent même des cheveux bleus, des cils verts et des dents dorées. Mais le blood roussâtre était généralement plus en faveur auprès d'elles ou plutôt des maris.
 Les Grecques et les Romaines n'avaient guère de chevelure toute noire, voulurent évidemment arborer des tresses blondes. Puis ce fut le tour des rouses rutilantes. Pour faire contraste, il fallait des sourcils très noirs que les élégantes obtenaient en employant des oeufs de fourmis pilés avec des cadavres de mouches.
 Au Moyen-Age, nulle n'est réputée belle si elle n'a les cheveux blonds. Rappelez-vous les héroïnes de tous les romans de chevalerie. Des recettes pour blondir ou même pour blanchir les cheveux se retrouvent à tous les siècles.
 Il paraît que la mode de la poudre à poudrer fut lancée, à leur insu, par des religieux qui avaient remplacé, un jour, sur leurs têtes, les cendres de la pénitence, par de la poudre blanche et s'étaient montrés ainsi en public. La Poudre à poudrer se faisait avec de l'amidon et les prix en variaient avec ceux du blé. Il fallut même arrêter cette pratique par arrêt du parlement, tant devint grande la disette des céréales. Cette mode extravagante de s'enfermer la tête disparut avec la Révolution.
 Une ordonnance du médecin donna aux femmes l'idée des mouches, sortes de découpures de taffetas noir qui simulaient au début des ramifications des veines des tempes, et que les élégantes se collaient sur la peau. La place qu'occupaient les mouches était variable. Au coin de l'oeil se plaçait la passionnée. La galante, au milieu de la joue. La baïssée, au coin de la bouche. Sur un bouton, la recleeuse. Sur le nez, l'effrontée. La coquette, sur les lèvres. Une mouche ronde était nommée l'assasine.
 Avant de terminer par des couplets rimés sur les sept principales mouches en faisant une opposition entre le passé et aujourd'hui, M. Cadieux dit: "Ici s'arrêtent mes recherches. Car, à ce moment de ma causerie, des distractions de caractère municipal sont venues m'enlever la liberté d'esprit qu'il m'eût fallu conserver pour faire en résumé la psychologie de la mode, des circonstances qui lui donnent naissance et des formes inattendues qu'elle peut prendre.
 Nous félicitons M. Cadieux d'avoir présenté un travail si laborieux ou les heures de recherches ne se comptent plus. Il a été récompensé par l'attention soutenue de ses auditeurs et par leurs nombreux applaudissements.

Érudition
Tél. 3459

le collection
"REMINGTON"
Locatio Vente
— Réparation —

BIJOUTERIE BENOIT ENRG.
285 rue St-Georges St-Jérôme



CHENIER

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local.

L'AVENIR DU NORD

LE PLUS ANCIEN HEBDOMADAIRE DES LAURENTIDES

Publié à Saint-Jérôme

soutenons nos industriels. Elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.



LABELLE

GRANDE VENTE
Au Magasin Harry
328, RUE ST-GEORGES,
Tél.: 3463 ST-JEROME

Vendredi, le 3 février 1950

Directeur MARC FORTIN

Page 3

D'UN VENDREDI... À L'AUTRE...

MOMENTS INOUBLIABLES

C'est dans un esprit de famille que la population de St-Jérôme a accueilli l'hon. Edouard Rinfret, ministre des Postes dans le gouvernement fédéral, qui avait bien voulu accepter que ses amis de la ville qui l'avaient vu naître, lui donnent un banquet pour souligner son ascension rapide dans la carrière politique et administrative. Les distingués visiteurs qui nous ont fait l'honneur d'assister à ces agapes fraternelles, ont contribué par leur présence à donner à la fête un cachet enviable. En effet, ce n'est pas tous les jours qu'une petite ville canadienne qui ne forme qu'un minuscule point sur la carte géographique du pays, a l'immense avantage de recevoir et d'entendre le premier ministre du pays, la plus haute autorité en matière législative, le juge en chef de la Cour Suprême, de dernières instances maintenant du Canada, la plus haute autorité en matière judiciaire, et le président du sénat canadien, la plus haute autorité en matière consultative.

Tous les convives ont-ils aussi éprouvé une émotion profonde à la vue de ses grands hommes d'Etat canadiens et les ont écoutés religieusement. Le t.h. Thibaut Rinfret a laissé parler son cœur de papa et n'a pu, à certains moments, cacher l'émotion qui l'étreignait. On aurait voulu l'entendre encore quand il a repris son siège, tant ses paroles étaient pleines d'un cœur resté tout plein d'affection et de tendresse pour ce fils illustre, et reste aussi, ajoutons lui à notre grande fierté, encore très attaché à St-Jérôme qui lui a donné une compagne parfaite pour chaque jour de sa vie et une mère idéale pour ses enfants.

Et quand le premier ministre du pays, le t.h. Louis Saint-Laurent, a laissé son fauteuil pour adresser la parole, un frisson de fierté a parcouru l'assistance qui s'est levée spontanément pour l'applaudir: tous devaient sans doute être orgueilleux de leur titre de Canadiens français. Le premier citoyen du Canada a rendu un bel hommage à son jeune collègue et il s'est félicité de l'avoir appelé dans son cabinet. M. St-Laurent comprenait l'émotion qui devait étreindre le ministre des Postes pour avoir été dans une situation identique alors que les amis de son village natal de Compton le félicitaient en mai dernier. Tout comme M. Rinfret, M. Saint-Laurent était parti assez jeune de Compton pour Québec alors que le premier lauréat St-Jérôme pour lui aussi se lance dans la carrière du droit, mais à Montréal. Nous sommes assurés que tous les jérômains présents au banquet garderont à jamais gravés dans leur mémoire la voix et les paroles du premier ministre du Canada qui rendait visite à la "Reine du Nord" pour la première fois de son histoire.

Le héros de la fête s'est surpassé dans son discours et nous n'avons jamais entendu un tel exposé magistral des sentiments qui devraient animer tous les Canadiens qui veulent travailler à la grandeur de leur pays. La leçon d'unité nationale que l'hon. Rinfret a donnée à ses auditeurs a certes dû impressionner plusieurs qui affichaient parfois une conception tout à fait différente de celle qu'a montrée l'orateur. Si tous les Canadiens, sans exception de race, de religion ou de langue, suivaient les conseils du ministre des Postes, le Canada connaîtrait plus vite, dans chacune des 10 provinces, une même mentalité, cette mentalité canadienne décrite par le député d'Outremont.

Mais, le héros de la fête a habilement et agréablement développé sa thèse. Après nous avoir montré les horizons de son enfance, c'est-à-dire sa ville natale, St-Jérôme d'alors, il a élargi graduellement ces horizons pour apprendre à tous qu'il faut se considérer comme citoyens d'un immense pays s'étendant d'un océan à l'autre.

Nous sommes certains que personne ne se demande aujourd'hui pourquoi le premier ministre St-Laurent a demandé à Edouard Rinfret de rentrer dans son cabinet, comme ministre des Postes, au service de tous les Canadiens. S'il lit ces lignes, nous sommes convaincus qu'il comprendra combien St-Jérôme est fier de lui...

NOTRE COMMERCE EN DECEMBRE

"Le commerce de gros en décembre se compare bien avec le mois précédent", nous apprend la Revue mensuelle des Affaires de la Banque de Montréal, "mais sa valeur est moindre qu'en décembre 1948. Les temps doux a fait diminuer considérablement les ventes de détail dans le vêtement et les nouveautés, d'où le nombre inusité de ventes de soldes organisées en janvier pour réduire le stock de marchandises saisonnières. Le commerce de Noël, sauf pour la bijouterie, n'a pas répondu aux prévisions, surtout dans les petits centres, ce qui tient au chômage croissant. Bien que passables ou bonnes, les rentrées requièrent beaucoup de soin. Les prix du bois de première qualité sont fermes et la demande intérieure est stable; la coupe relativement faible de la présente saison progresse bien, encore que le transport ait été entravé par le manque de neige. Les usines textiles, sauf quelques rares exceptions, sont fort occupées. La confection, malgré quelque ralentissement de la demande, accuse un volume plutôt satisfaisant. Dans la chaussure, l'activité se ressent du ralentissement dans le détail. Les stocks de peaux brutes sont bons et les prix stables. Le marché des fourrures brutes, qui a été instable, donne des signes de raffermissement. Les fabriques de meubles ont pas mal d'ouvrage. Dans les industries lourdes, l'activité se maintient. La température hors de saison est funeste aux affaires dans les stations hivernales.

NOUVELLES DE LA LEGION CANADIENNE

A la suite de l'assemblée du comité exécutif le 25 janvier 1950, le local de la Légion canadienne sera ouvert tous les mardis, jeudis et samedis.

Naturellement, tous les mardis soirs, nous aurons un programme de vues animées entièrement gratuit; toute la population jérômienne est bienvenue à ces représentations du mardi soir à 8 heures à la hutte de la rue Vaillancourt.

Le 21 février prochain, le soir du Mardi-gras, nous aurons une grosse danse à la hutte de la légion canadienne. Donc à 9 heures p.m., nous attendons tous les légionnaires et leurs amis, costumes ou non, il y aura orchestre et beaucoup de plaisir.

La légion canadienne se cherche un ameublement pour meubler quelque peu la hutte, nous avons besoin de chaises, tables, lampes, cendriers, etc., s'il y a-

vait quelques âmes charitables dans St-Jérôme, qui aimeraient faire cadeaux, d'une vieille table ou d'une vieille chaise, la légion canadienne vous en serait tellement reconnaissant. Appelez le camarade Lucien Brunelle et on viendra collecter les effets à votre domicile.

Nous aurons prochainement une table de ping-pong au local et nous voulons, de ce fait, organiser une petite Ligue de joueurs de ping-pong, tous les légionnaires et leurs amis qui sont intéressés à jouer au ping-pong, veuillez appeler Roland Bélanger, tél.: 5426.

Jeudi soir, à 7 heures p.m., le 9 février prochain, il y aura un souper aux fêtes aux lards au local; tous les légionnaires, leurs femmes ou amis et leurs amis sont invités, le prix d'admission est de \$0.35.

A. R. Bélanger, publiciste.

La toilette a toujours été de primordiale importance pour la femme

SOUS LE TITRE "EVE A COMMENCE", M. LEO CADIEUX, JOURNALISTE, DONNE UNE CAUSERIE TRES INTERESSANTE AU CLUB ROTARY ET TRAITE DES VETEMENTS, COSMETIQUES ET COIFFURES FEMINIENS AU TRAVERS L'HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE.

Le conférencier, présenté par M. Marcel Léonard, un ami qui l'a bien connu au début de sa carrière, a été remercié par le Dr Raymond Joly. Tous les deux se sont acquittés de leur tâche fort habilement. C'était le dîner hebdomadaire du club Rotary de St-Jérôme qui, pour cette circonstance, avait accueilli plus de 170 personnes, dames et messieurs, venues entendre un si intéressant causerie en la personne du gérant de la Revue Moderne. Ce dîner-causerie avait lieu dans le salon Mauve de l'hôtel Maurice.

M. Cadieux commence par nous donner le premier procédé utilisé par notre mère Eve pour subjuguier son compagnon du paradis terrestre, Adam: la pomme. "fruit symbolique" dont on nous parle avec pudeur à l'époque de l'histoire sainte et du petit catéchisme.

La femme égyptienne, il y a

six mille ans, était vêtue d'une longue chemise ou robe flottante qui descendait jusqu'à la cheville. Par-dessus cette robe, les femmes avaient un jupon qui se ceinture retenait à la taille, ou bien qui se rattache aux épaules au moyen de bretelles. Le jupon était ordinairement d'une couleur très vive et enrichi quelquefois d'une étonnante variété de dessins.

Voici maintenant la femme d'Israël portant le voile qui a été de tout temps l'attribut des femmes d'orient. Dans les cas douteux ou nécessaires, elle se découvre le visage puisque nous savons que Rébecca respire le visage découvert quand elle parle à Eliézer et n'abaisse son voile que lorsqu'elle voit arriver Isaac, son fiancé. La femme de l'Ébreu portait des bijoux que lui vendaient des marchands phéniciens.

(à suivre à la page 2)

Nos hôteliers connaissent une saison vraiment désastreuse, et espèrent que les conditions atmosphériques s'amélioreront en février et mars. Peut-être connaîtront-ils une saison estivale excellente?

Examen de la vue 4755 Exercices visuels

L. P. RAYMOND, O.D.
SPECIALISTE OPTOMETRISTE
professeur à l'Université de Montréal

348 ST-GEORGES ST-JEROME

NOUVELLES DE LA PAROISSE DE SAINT-JEROME

DECES

M. GASTON MONETTE
Lundi dernier, le 30 janvier, a été inhumé, au cimetière de Saint-Jérôme, le corps de M. Gaston Monette, époux de Carmen Dupras, décédé le 27, à l'âge de 32 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Sainte-Paule.

M. JOSEPH GINGRAS
M. Joseph Gingras, époux d'Orise Cadieux, de la paroisse Sainte-Marcelle, est décédé le 27 janvier dernier, à l'âge de 68 ans. Son service funèbre a été chanté en l'église de Saint-Jérôme le 30 janvier, et l'inhumation a eu lieu au cimetière de la même paroisse.

M. DAVID LAUZON
Le 2 février ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de M. David Lauzon, époux d'Alexina Morel, décédé le 30 janvier dernier, à l'âge de 74 ans. L'inhumation s'est faite au cimetière de St-Jérôme.

FETE DE LA CHANDELEUR

Dimanche, le 5 février, est la solennité de la fête de la Purification de la T.S. Vierge. Ce dimanche est ordinairement appelé le dimanche de la Chandeleur, à cause de la bénédiction des cierges et de la procession qui se fait dans l'église par le clergé portant cierges en main. La bénédiction solennelle des cierges se fait à la grand'Messe, mais dans toutes les églises, à chacune des messes basses, l'on fait également cette bénédiction.

SERVICE DE PREPARATION AU MARIAGE

55 jeunes filles et 40 garçons assistaient au premier cours de préparation au mariage, lundi dernier. Le deuxième cours qui porte sur la "Psychologie complémentaire masculine et féminine" aura lieu lundi prochain, toujours au même endroit, au Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil.

250 établissements inspectés par M. A. Clark

RAPPORT DE L'INSPECTEUR SANITAIRE POUR LES ACTIVITES DE JANVIER 1950.

Entrevues	21	Barbiers	14
Dépotoirs	5	Plaintes reçues par téléphone	11
Inspections rue, enlèvement des vidanges	24	Boulangers	6
Lettres adressées	8	Tavernes	4
Pisoirs	2	Théâtres	2
Caves	2	Abattoir	1
Lunch car	5	Euciers-Restaurants	13
Garages	9	Salles de pool et bowling restaurants	2
Salons de coiffure	16	Repas légers	8
Epiciers	18	Logements	9
Salles à manger	12	Biscuiteries	3
Bouchers	25	Echantillons de lait	11
Restaurants	9		
Laitiers	10		
		TOTAL	250
		Certificats émis	4
		Antonio S. Lebeau,	
		Président d'hygiène.	
		Adolphe CLARK,	
		Inspecteur sanitaire.	

25 ans de prêtrise

M. l'abbé Albert Lemay, curé de Ste-Marcelle et M. l'abbé Blaise Pleau, principal de l'École Normale de St-Jérôme, célèbreront leur 25ème anniversaire d'ordination sacerdotale cette année.

Deux prêtres de St-Jérôme, MM. les abbés Albert Lemay et Blaise Pleau célébreront leur 25ème anniversaire de sacerdoce cette année.

M. L'ABBE LEMAY
Né à St-Eustache de M. et Mme Joseph Lemay le 22 octobre 1899, le curé de Ste-Marcelle fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse, puis au Grand Séminaire de Montréal pour être finalement ordonné prêtre le 26 juin 1925. Après avoir été maintes années professeur au Séminaire de Ste-Thérèse, puis procureur, il était nommé curé fondateur de la nouvelle paroisse Ste-Marcelle, à St-Jérôme, en décembre dernier.

M. L'ABBE PLEAU
Fils de Camille Pleau, entrepreneur menuisier de l'Épiphanie, le principal de l'École Normale de St-Jérôme est né le 30 septembre 1897. Le Collège de

l'Assomption le reçoit quelques années comme élève régulier du cours classique; il en part pour entrer au Grand Séminaire de Montréal. Le 6 juin 1925, il était ordonné prêtre. De cette année-là jusqu'à 1946, il enseignera au collège qui l'avait si bien préparé au sacerdoce, donc 21 ans, après quoi, il est nommé principal (à suivre à la page 2)

Club de bridge de St-Jérôme

Les habitués du club de bridge, salle des Chevaliers de Colomb, sont sûrement des joueurs enthousiastes puisqu'ils n'ont pas craint d'affronter la température mardi soir pour se rendre à leur partie régulière.

Les enchères furent des plus contestées.

Les gagnants: Nord Sud Mmes A. St-Vincent et V. Nadon. Est-Ouest: M. et Mme J. Rousseau. Mardi, le 7 février prochain aura lieu le duplicata mensuel paires libres.

Prix substantiels en argent. Tous les joueurs de Saint-Jérôme sont cordialement invités. J. PINSONNEAU.

JEROMIADES

C'est final, nous dit-on! L'aréna sera construit sur le terrain du parc de la rue Melançon, dans le domaine Parent. Si la majorité des Jérômains sont satisfaits du choix de l'endroit, nous nous inclinons! Cependant, nous n'avons qu'un parc d'amusement ici, et on ne trouve rien de mieux que d'y bâtir un palais de glace artificielle, une bâtisse qui va "jurer" avec l'architecture de l'école Dubois et de l'Externat classique. Et puis... on ne pourra plus reconnaître l'endroit comme un site vraiment résidentiel!

Il semble que 1950 sera l'année des "parties" et des voyages pour le Conseil municipal de St-Jérôme! C'est un fait! on coupe les dépenses dans tous les départements, mais on se garde un fort budget pour les amusements de messieurs les conseillers, dépenses de voyages. Coke et sandwiches pendant la séance de Comité, lunch après, avec café chaud, etc. Nos édiles ont décidé de faire un bon terme à l'hôtel-de-ville, car ils savent, pour la majorité d'entre eux, que c'est le dernier...

Bien que les séances de Comité se passent dans le secret, nous avons su, au travers des branches! que l'échevin Lapointe aurait mordu rageusement son cigare et fait de gros yeux à l'échevin Giraldeau quand celui-ci se serait prononcé en faveur du renvoi de M. Goussrand!... On aurait employé, selon la rumeur, un langage pas très académique!...

L'hôtel Lapointe rentrera de ses cendres! Notre journal avait été bien renseigné lorsqu'il mentionnait la construction de l'hôtel dans un article paru il y a deux semaines et intitulé "1950, L'ANNEE DE LA CONSTRUCTION!" La nouvelle est maintenant officielle, et les Jérômains sont heureux à la pensée qu'ils pourront de nouveau aller chez Fred, en compagnie d'amis, pour passer de si agréables moments...

Nous tenons à féliciter sincèrement M. Hyman Grover, président de Regent Knitting Mills Ltd, qui a mis à la disposition de la paroisse Ste-Marcelle, une salle spacieuse qu'il a fait rafraîchir pour la circonstance. On sait que les messes du dimanche ont lieu dans ce local maintenant que ce généreux industriel jérômien prête à la nouvelle paroisse, sans aucun frais!

La route des Laurentides a été fermée à la circulation pendant une journée, la semaine dernière, mais le lendemain, la grande voie était réouverte et chacun pouvait rouler sans encombre sur l'asphalte fumante... pneus sans chaînes et skis sur le toit... si l'on veut! C'est une saison hivernale extraordinaire, et il faudrait écrire un petit ou un gros traité sur l'influence du thermomètre dans la vie des hommes. Il y aurait là de quoi décrocher quelque inexistant doctorat en météorologie...

Nos Jérômiennes ont connu une période très active, la semaine dernière, alors que nos salons de coiffure, nos couturières et les salons de beauté ont été envahis par ces dames! On dit que le premier ministre du Canada les a trouvées toutes très ravissantes!

Vos marchands contribuent le plus au progrès de St-Jérôme. Combien de fois par jour sont-ils sollicités par des œuvres de charité ou par tout autre organisation; toujours, ils répondent généreusement! Sont-ils sollicités par des organisations sportives, encore là, ils ne font pas la sourde oreille. Pourquoi alors ne pas les encourager plus souvent en achetant tout ce dont nous avons besoin dans notre ville. Nous ferons alors notre part pour améliorer les affaires dans notre localité.

Au moment d'aller sous presse, on nous informe que le QUATUOR, qui semble plus déterminé que jamais à faire passer ses intérêts en premier avant les intérêts de St-Jérôme, a tenu un petit caucus secret avant la séance du Conseil et a rejeté totalement ce qui avait été préalablement adopté en Comité la semaine dernière. Nous nous révoltons contre un tel état de choses au nom de la population de St-Jérôme qui n'entend pas que ses affaires soient réglées en dehors du Conseil, dans la maison de tel ou tel conseiller. Que le QUATUOR fasse bien attention! Il semble qu'on se rit de l'administration de St-Jérôme! Quand les Jérômains verront que le trésor est vide comme la chose va tout probablement se produire au train où on va là, les amis du QUATUOR le regretteront!

Dernière nouvelle! Décision prise par le QUATUOR en dehors du Conseil, au petit caucus: Goussrand est réinstallé! Jamais les relations n'ont été si tendues entre l'Union des Employés et le Conseil qui a été sommé de rencontrer l'Union; la convention ne serait pas respectée! On aurait mis à la porte des employés qui ont plus d'état de service que d'autres à l'hôtel-de-ville pour protéger les favoris du QUATUOR!

Marc FORTIN

NOUVEAU CHIROPRACTICIEN TEL 5273
A 292 RUE ST-GEORGES, ST-JEROME
à votre service
PIERRE PAQUIN, D.C.
N. C. M. — RAYONS X
Membre de l'Association Internationale des chiropraticiens
BUREAU: Tous les jours de 10 h. a.m. à 12 h. a.m. — 2 h. p.m. à 5 h. p.m. — Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 h. p.m. à 9 h. p.m.

CHEVROLET

Maintenant en montre !

CHEVROLET 1950 OLDSMOBILE

BROSSEAU & MARCHAND Limitée

977 LABELLE TEL. 3758 ST-JEROME

LITTERATURE

MUSIQUE

ART

AU-FIL DES SOUVENIRS

... "VIEILLES MAISONS" ...

Quand on parle du vieux cinéma le "Diana", on évoque en même temps son rival, le "Rex", non le "Rex" que nous connaissons, mais le Rex des premiers jours, le "Rex" de l'édifice Beau-lieu, qui porte d'ailleurs encore ce nom en fronton.

C'était "le théâtre de madame Duclos" pour la plupart, comme si les noms étaient si difficiles que cela à prononcer!

Quelques années après la disparition du Diana un pharmacien du temps, M. Georges Langlois, dont la pharmacie faisait le coin de la place du marché, où loge aujourd'hui un électricien, décida de construire un cinéma, le "Georges".

Il y mit beaucoup de temps, beaucoup d'argent et beaucoup de patience car, novice en construction et ignorant en cinéma, il eut terriblement à souffrir de la concurrence. Quelques mois plus tard, il vendait son cinéma à Madame Duclos qui y déménagea le "Rex". Un ciné de Ste-Thérèse acheta l'enseigne lumineuse "Georges".

Mais ce cinéma de M. Langlois fut construit partie sur l'endroit où se trouvait autrefois le "bowling". Ce "bowling" a laissé à plusieurs "cuisants" remords.

La porte principale de ce bowling était, naturellement, surmontée d'une marquise quelconque dont je serais bien en peine de faire une description. Cette marquise avançait jusqu'à peu près au milieu du trottoir.

Comme tout bowling digne du nom, cet endroit réunissait tous les soirs et surtout les dimanches après-midi, tous ou presque des jeunes désœuvrés de la ville et beaucoup se contentaient de se masser auprès de la porte d'entrée.

En hiver, la marquise, comme il se doit, couverte de neige et de glace, diversait son trop plein, sur le milieu du trottoir, de sorte qu'à cet endroit il y avait toujours une perte glacée allant de la rue vers l'édifice. Ce n'était pas l'âge des nettoyeurs égaux des trottoirs par les employés municipaux!

Je ne gagerais pas que les propriétaires soit de la bâtisse, soit du bowling n'étaient pas heureux de cette situation! Toujours est-il que cet endroit était le plus fréquenté de la ville, les personnes d'en bas se rendant à l'église devaient y passer et les personnes d'en haut se rendant aux magasins ou au cinéma devaient également y passer.

Et alors, n'est-ce pas, en arrivant à cet endroit de glace vive que ne recouvrait jamais la moindre motte de terre, que de jeunes filles, que de dames ont fait admirer leurs toilettes... par le dessous! J'en fus moi-même. Pas un garçon ne se dérangeait pour venir nous relever et la dignité aidant, nous attendions d'être beaucoup plus loin pour nous frotter ou pour boiter un peu...

Un autre édifice qui a changé d'aspect depuis du moins une vingtaine d'années, est la résidence actuelle de M. Lorrain, coin Labelle et Parent. Cette maison, sans doute éléphant blanc pour ses propriétaires a hébergé durant ce laps de temps des locataires bien différents. Ce fut même, un temps, l'hospice. Dans la partie occupée aujourd'hui par les cuisines, plusieurs de nos brillants avocats y ont tenu leurs bureaux. J'ai moi-même connaissance de Me Marchand, du juge Barrette, Me Raymond Raymond et Me Jos. Fortier. Quelqu'un me disait aujourd'hui que l'Hon. Juge Rinfret, au temps de sa société avec Me Marchand ou Me Prévost, on ne savait plus, y avait aussi occupé un bureau. Nul doute qu'en ce cas, ce coin de maison désaffecté attirera l'attention des distingués visiteurs de St-Jérôme, en fin de semaine.

CHANTAL

... PARLERIE ...

—Bonsoir Doc!

—Tiens, bonsoir, ça va!

—Non! Ça ne va pas!

L'autre soir, un voisin m'offre de me conduire en ville en auto et de m'éviter ainsi d'attendre l'autobus. Il ne faisait pas chaud et puis cela me permettrait d'économiser un billet d'autobus. J'acceptai. En cours de route, mon voisin me raconte qu'il s'en va rendre visite à son médecin de famille. Il souffre du foie.

"Je n'ai pas envie de passer une autre nuit comme la dernière", me dit-il. "C'est pas endurable!" Il me confie qu'il a bien peur que le docteur lui commande de se rendre à l'hôpital, mais...

En arrivant au bureau du médecin, on croise ce dernier à la porte de l'ascenseur et c'est alors que mon voisin dit d'un ton très catégorique: "Non, ça ne va pas!" Il voulait convaincre son médecin dès l'abord qu'il souffrait et qu'il avait bien besoin de ses services.

Je n'ai pas revu mon voisin depuis et je ne sais pas s'il a dû se rendre à l'hôpital. Vous comprenez, la machine humaine s'use. Durant les Fêtes, cet homme si rangé et routinier a commis des abus. Autrefois, son médecin l'eût condamné à un régime sévère. Aujourd'hui, il lui recommandera sans doute de ne pas abuser de certaines choses et lui fera prendre une de ces drogues nouvelles dont on annonce fréquemment la découverte. De toute façon, j'ai la certitude que son médecin fera tout pour améliorer son état.

Au premier abord, ce qui m'a surtout frappé dans cette rencontre, c'est la réponse du malade. "Non, ça ne va pas!" Et je me mis à penser aux milliers de personnes qui, chaque jour, prononcent ces mêmes mots devant un médecin. Et chacune d'elles est parfaitement assurée que le médecin dans la plupart des cas peut guérir le bobo qui la fait souffrir.

Il n'en a pas toujours été ainsi. Il n'y a pas si longtemps, la science médicale n'en était qu'à ses débuts et souvent, le médecin ne pouvait faire mieux que soulager son patient sans pouvoir enlever complètement le mal. Aujourd'hui, quelle différence!

On observe ces jours-ci une semaine de santé nationale et d'éducation en hygiène. C'est la sixième lancée par la Ligue de santé. Si l'objet premier de cette semaine est de renseigner le public sur les principes d'hygiène, je crois qu'elle atteint par ricochet un autre but. Celui de faire comprendre mieux à la population l'immense travail accompli par la profession médicale depuis quelques années.

Cette semaine nous permet de songer aux milliers de médecins qui le jour ou la nuit, hiver comme été, répondent aux appels de leurs patients, tachant de soulager leurs maux; de se rendre compte aussi que ces mêmes hommes, lorsqu'ils ont du temps libre, sont les premiers à travailler pour les organismes qui préchent l'hygiène, à consacrer de nombreuses heures à se renseigner sur les plus récentes découvertes médicales et à rechercher de nouveaux traitements afin d'éliminer les maladies ou de faciliter leur cure.

On ne peut ignorer l'immense contribution apportée à la santé publique par les médecins dans la pratique libre de leur profession. Je crois qu'il n'y a pas de plus beaux exemples de cette contribution que l'étude de la statistique suivante: seulement trois sur dix des enfants nés en 1900 pouvaient espérer atteindre l'âge de 70 ans, alors que cinq sur dix enfants nés aujourd'hui vivront jusqu'à cet âge.

—Bonsoir Doc!

A. SAUMIER

Scandales de l'économie

Introduction à l'économie de demain par Fernand Bourret

De quels "scandales" s'agit-il? De l'insécurité, de la faim, de la "misère imméritée", des "péchés" contre une abondance telle, qu'on en vient à la stérilisation de la production, aux destructions massives pour sauvegarder le profit.

L'auteur, Fernand Bourret, rédacteur en chef du Front Ouvrier, déroule devant le lecteur une projection si impressionnante de faits irréfutables, de statistiques sérieuses qu'il convainc de l'urgence de débouter l'économie classique et néo-classique de positions désormais insoutenables et absurdes.

"Dans votre patrie, vous pouvez faire du bien en faisant connaître de tels points de vue", écrit Daniel-Rops à l'auteur.

Avec force statistiques, faits et arguments à l'appui, l'auteur dont c'est le premier ouvrage, veut d'abord mettre les esprits d'accord sur des conclusions élémentaires, sur l'idée fondamentale qui doit présider aux réformes nécessaires et justifie ainsi le sous-titre de l'ouvrage: Introduction à l'économie de demain.

"Il ne s'agit pas d'une application plus judicieuse des principes économiques "orthodoxes", mais de la refonte même du savoir économique dans son esprit et dans ses principes", affirme dans la préface, Théophile Bertrand, rédacteur en chef de la revue Lectures.

SCANDALES DE L'ECONOMIE de Fernand Bourret, est écrit dans une langue simple et accessible à tous. Il s'adresse aux patrons comme aux chefs syndicaux, aux intellectuels comme aux ouvriers. Sa documentation exceptionnelle le fera rechercher par tous les travailleurs sociaux.

Scandales de l'Economie est un ouvrage de 240 pages, publié aux Editions Ouvrières, 1037, rue Saint-Denis, Montréal-18 en vente partout au prix de \$1.50 (par la poste: \$1.60).

L'hon. Rinfret... suite de la page 6

Mgr Emile Dubois, P.D., curé de St-Jérôme, a rendu un bel hommage au juge en chef du Canada, au premier ministre du pays et au ministre des Postes en leur disant qu'ils portaient plus haut leur titre de catholiques que tous les autres titres. Il a montré dans son allocution, l'étroite collaboration qui a toujours existé en l'Eglise et l'Etat depuis la fondation du Canada.

Dans une allocution brève mais bien sentie, M. le juge Hermann Barrette, de la Cour des Sessions de la Paix à St-Jérôme, a rendu un hommage au ministre des Postes au nom de toute la population de St-Jérôme.

Comme l'a dit si bien M. Simon Latour, le maître de cérémonies, "comment ne pas être fier d'être Canadien français quand on songe que le premier ministre du Canada, que le juge en chef du Canada et que le président du Sénat sont des Canadiens français! Nous sommes très honorés et très heureux de les avoir parmi nous ce soir".

Ces paroles reflétaient fidèlement le sentiment non seulement des convives, mais de toute la population de St-Jérôme qui aurait aimé assister à ce banquet, si les circonstances l'avaient voulu, pour acclamer ces trois grandes figures de l'histoire canadienne de 1950. Malheureusement, c'est là que l'on regrette ne pas avoir à St-Jérôme de salle plus grande que celles que nous avons actuellement; nous espérons qu'avec la construction de l'aréna, le problème sera vite résolu.

CARNET MONDAIN

RECEPTIONS

Avant le banquet donné en l'honneur de l'honorable Edouard Rinfret, ministre des Postes du Canada, samedi soir dernier, M. Marc Rolland, gérant des moulins de St-Jérôme et de M. Rolland de la compagnie de Papier Rolland, et président du banquet, recevait les invités d'honneur à un cocktail en sa résidence de l'avenue Rolland.

Après la soirée, les invités d'honneur, les parents de l'honorable Rinfret et les organisateurs du banquet assistaient à une réception donnée par M. et Mme Simon Latour.

Au banquet Rinfret, samedi soir dernier, on remarquait à la table d'honneur: Mmes Thibaudau Rinfret, épouse du juge en chef de la Cour Suprême, sa fille, Mme Sainte-Marie, et Mme Marc Rolland, épouse du président du banquet.

Mme Rinfret portait une robe noire avec corsage d'orchidées mauves; madame Sainte-Marie, une robe noire garnie de sequin or; et madame Rolland, une toilette également noire, avec des fleurs au corsage.

BAL DE GALIEN

Madame Armand Fleury, de Saint-Jérôme, fait partie du comité féminin pour le Bal annuel des Disciples de Galien qui aura lieu dans la grande salle de bal de l'Hôtel Windsor, sous le haut patronage de M. J. H. Stephenson, gérant général de Parke-Davis et de Mme Stephenson. Cet événement mondain sera sous la présidence de Son Honneur le maire de Montréal, M. Camilien Houde et Mme Houde.

MARIAGE

Mlle Monique et Hélène Villeneuve, de Sainte-Rose, étaient célébré le mariage de Mllemanche.

Rejeanne Savignac, fille de M. et de Mme Roméo Savignac, de Sainte-Thérèse, avec M. Roger Prud'homme, fils de M. et de Mme Albert Prud'homme, de Sainte-Dorothée.

A St-Jérôme, samedi dernier, a été béni le mariage de Mlle Rose-Aimée Asselin, fille de M. et de Mme Cyrille Asselin, de St-Jérôme, avec M. Léo Lefebvre, fils de M. et de Mme Charlemagne Lefebvre, de Saint-Clément de Viauville.

FIANCILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Thérèse Petit, fille de M. et de Mme Téléphore Petit, avec M. Raoul Chartrand, fils de M. et de Mme Joseph Edouard Chartrand, de Sainte-Rose.

DEPLACEMENTS

Plusieurs anciennes élèves du Pensionnat des SS. Anges étaient de passage à Saint-Jérôme, dimanche dernier, à l'occasion de la Partie de Cartes-Convantum donnée par les religieuses de Ste-Anne en la grande salle académique du Pensionnat.

Mme J. R. Brais, de Montréal, a fait un court séjour à St-Jérôme, au début de la semaine.

Mme O'Donoghue, de Yonkers, New-York, a été l'invitée de ses sœurs mesdames J. E. Prevost et Rémi Poulin, de St-Jérôme, récemment.

Mme Jean Simard a passé quelques jours à Montréal, cette semaine, l'invitée de son gendre et sa fille, M. et Mme Georges Ouellette.

AMES ET VISAGES ...

Tableautins de France Hommage aux Amis de l'Art

(Par CECILE CHABOT)

PARIS, janvier 1950. — Des brumes et du soleil, des falaises de granit et des plages de sable, des montagnes aux pics couverts de neige et des jardins en fleurs, des routes et des rivières se croisant sans cesse comme les fils d'une toile d'araignée, des vignobles et des champs de blé, des cathédrales gothiques et des chemineaux d'usines, des villes antiques et des mécaniques modernes!

Provinces d'un même pays, les unes aux autres soudées, inséparables, et pourtant si distinctes, si elles-mêmes, par leur géographie, leur architecture, leur climat, leur gastronomie, leurs coutumes et leurs tendances, leurs types humains et même par l'accent varié d'une langue identique, qu'on croirait, en les parcourant, parcourir des pays différents.

Bretagne et Lorraine, Provence et Touraine, Normandie et Savoie, petites Frances; diverses et personnelles, sans lesquelles la grande ne serait pas ce qu'elle est. Visages innombrables d'une même contrée! Merveille de diversité aboutissant à un miracle d'unité!

Et puis, tels de grands vents tumultueux, des idées nouvelles, à tout moment, s'abattant sur la vieille âme de la France, traçant en elle des chemins neufs, aboutissant tantôt à des ravins pleins d'ombres, tantôt à des clairières éblouissantes de lumières!

Travaillée en tous sens par des remous et des courants divers, penchée sur toutes les sources, tournée vers tous les horizons, mobile à l'infini, l'âme de ce grand pays est continuellement vivante, habitée d'erreurs et de vérités, de misères et de grandeurs, de faiblesses et de beautés comme toute âme qui est vraiment âme d'humanité.

La France n'accepte pas d'être uniquement du passé, elle est du présent et de l'avenir, en même temps. Elle ne consent pas à être un musée, si riche et si merveilleux qu'il soit, un musée fermé où ne pénétrerait plus le jour avec sa clarté et son poids, un musée hostile à toute acquisition nouvelle, figé dans la possession et la contemplation de ses trésors. Ses fenêtres sont largement ouvertes, non seulement sur des lointains qui furent et demeurent glorieux, mais aussi sur des perspectives mystérieuses, non encore explorées.

En elle, la vie demeure et continue, entre et se renouvelle. Et cette religion des valeurs acquises en même temps que cette recherche, alléatoire et passionnée, de celles à acquérir; cette certitude de l'accomplissement et cette inquiétude du renouvellement; cet orgueil légitime et cette crainte explicable; cette victoire et cette lutte recommençant à tout moment; cette cohabitation de ce qui fut, de ce qui est et de ce qui pourrait être; tout ceci donne à la France son âme complexe, immuable et changeante, son âme toujours pareille à elle-même et toujours vivante.

Pays subtil, difficile et facile à comprendre! Pays quiet et tourmenté, craintif et sûr de lui-même! Pays ouvert au grand air et parcouru de souterrains! Pays lourd et léger dans son corps, son cerveau et son cœur, à la fois si près de la terre et si près du ciel! Ames et visages divers, espérance et plénitude, ô France, pays qu'on ne peut pas ne pas aimer quand il nous fut permis de vivre en lui!

Cécile CHABOT, m.s.r.c.

Les Amis de l'Art

Evénements Artistiques: Au théâtre des Compagnons, les 4-9-11-16-18-23-25 fév., matinée, "Le meurtre dans la cathédrale" (Pour les membres au-dessus de 15 ans). — Au Gesù, les 4-5-6-7-9-10 fév., "Polichinelle" de Lomer Gouin. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre au G.é.u.). — A la chapelle du Collège St-Lauré, le 6 fév., le groupe de Conrad Letendre présente Gaston Aréol organiste. (Billets à prix réduits sur présentation de la carte de membre à l'Auditorium).

Au Plateau, le 10 fév., André Asselin, pianiste. — Au Forum, le 11 fév., en matinée Ice Follies. Au Plateau, le 16 fév., Alexandre Borovsky pianiste. — A la salle D'Arcy McGee, le 19 fév., l'Entraide de l'Ecole Auguste Descauries présente Milles Thérèse Landry, Mireille Descauries et Madeleine Dugal.

Auditions: Les jeunes chanteurs, pianistes et instrumentistes sont invités à participer aux émissions radiophoniques des Amis de l'Art. — En signalant DO 6291, on aura tous les détails concernant les auditions.

Note: Contrairement aux autres semaines, la vente des billets au nouveau local ouvert par l'Association, en l'Ecole Victoria, 1822 rue St-Luc, ne se fera désormais que le mercredi après-midi de 3h30 à 5 heures.

J'ai été un paria

Sous ce titre captivant Jean Mermoz, le grand aviateur français, nous raconte, dans le "Digeste" français de février, ses débuts difficiles qui feront réfléchir tous ceux qui veulent réussir sans travailler — surtout sans persévérer. Dans ce même numéro, varié pour plaire à tous, le "Digeste français", offre en premier, un texte du célèbre Claude-Henri Grignou, auteur du grand succès de librairie "Un homme et son péché", sur notre étoile de la radio et du cinéma Nicole Germain, intitulé: "Ma voisine Nicole". De plus, les lecteurs auront intérêt à lire les articles suivants: L'envers de la célébrité; La chance et les malchances; Les morts étranges; Le règne de la gête du grand écrivain français G. Duhamel; Je ne suis qu'un passant; Les 7 péchés capitaux de la médecine; Le judo peut vous sauver la vie; A l'assaut du sommet du monde. Les lecteurs en mal de voyage seront heureux de lire l'étonnant voyage: Huit mois chez les lamas tibétains.

Pour finir, nous signalons un texte important du Rév. Père Bergounioux, prédicateur du Carême à Notre-Dame sur "La spiritualité de St. François". Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

Plus que jamais le "Digeste français" s'améliore pour atteindre son but ultime: plaire tout en instruisant.

CHANTS LAURENTIENS

SON REGRET...

Dans le tram une belle fille à cheveux bouclés, tombant en tire chaude sur un manteau de drap, soupire longuement. Sa maman demande: — Tu as du chagrin Françoise? — La blonde espère de répondre, avec un plus gros soupir: — Je suis née trop tard. J'aurais voulu vivre avec mes grands-parents, dans leur jeunesse. Pour la gentille inconnue de la grande ville, levons le rideau du passé, puisque ses aïeux viennent de Saint-Jérôme.

C'est l'été. Une lune pleine joue à cache-cache entre les billots de monsieur Léonidas Villeneuve, cordés en poissons morts, dans la rivière du Nord.

Quel clame! Peu ou pas de bruit. Un air de piano vient réveiller les oiseaux dans leurs nids, tout au faite des érables et des ormes de la rue Labelle. C'est une des filles du notaire Louis de Gonzague Lachaire, excellente musicienne, qui joue du Chopin.

Pas de radios. Pas d'autos. Pas de boîtes à musique. Le grand calme de la grande nature s'épanouit avec la nuit chaude. Ici une cigale joue de la mandoline. La un grillon appelle sa compagne dans un foyer éteint. Le chien du père Rémi Mailhot répond à son écho, la-bas du côté de Saint-Colomban.

Une des vaches de l'oncle Bruno beugle tristement. Hier, on lui a enlevé son veau de race, vendu au cercle agricole de Saint-Janvier.

Soudain un cri terrible. Tous les gamins courent à l'appel. C'est le train de Montréal qui entre en gare. La vapeur siffle. Les roues grichent.

Voilà le plus gros bruit de la semaine. Et vous devez en blâmer le bon curé Labelle avec son chemin de fer.

Voici l'hiver. Des bancs de neige de huit pieds bordent la rue Labelle. Partout les enfants se sont creusés des tunnels, ont bâti des fortains.

Le vent froid tend en cordes de violon les branches de tous les arbres et joue la symphonie de la giboulée.

Des grelots. C'est le docteur Wilfrid Prévost qui revient de visiter un malade à la rivière-a-Gagnon.

Il avait loué le cheval ambleur du cocher Godfroy Valiquette. Des cris joyeux montent de la rivière, figée comme du beau lait caillé.

Les plus grands ont la permission de veiller jusqu'à neuf heures, sous les étoiles.

Vite une autre glissade en traîne sauvage dans la côte de William Scott.

Emérencienne, Hélène, Alice, Marie-Virginie, Jeanne, Thérèse et Germaine sont avec leurs amoureux de collégiens. Vous retrouvez les belles dans leurs chambrettes, si heureuses. La vie est belle.

L'Élu d'un soir a osé serrer une main gantée. Il a posé son bras autour d'une taille gracile. Bien oui, c'est un timide bécot qu'il a volé, dans les cheveux sentant bon, au plus vite de la descente.

Blonde enfant du tramway, vous venez de revivre quelques minutes du cher passé.

En écoutant le jazz, les horribles hoquets des autos, la plainte éraillée des autobus et des camions et quoi encore, moi aussi j'aurais voulu me revoir avec les aïeux...

Adolphe NANTEL.



Cupidon gonflera son cœur d'amour...

car l'amour va de pair avec le séduisant Aphrodisia

le parfum préféré des hommes... créé par Fabergé pour vos plus belles toilettes

Parfum Extraordinaire 6.50 10. 18. Fabergette 3. Cologne Extraordinaire 1.50 2.50 4. Fabergette Ensemble 4.50

PHARMACIE RENE DUMOUCHEL

313 rue Labelle, St-Jérôme, P. Q.

Tél.: 3558

BEURRE ET CREME GLACEE

- Surveillez nos annonces.
- Produit de haute qualité.
- Encourageons les nôtres

Crèmerie de Terrebonne

Athanase Comtois, prop.

Tél. 603 r 31 Terrebonne, P. Q.

(Ind.)

ALPHONSE RANGER ENRG.

Entrepreneur-Electricien Réparations générales Spécialités: Réparations de laveuses et soudure à l'oxygène. — Pièces de rechange de laveuses "Beatty" et autres marques.

Vendeur autorisé des produits "Northern Electric" et "Beatty": Réfrigérateurs, poêles électriques, repousseuses, etc.

SERRURIER Tél. 4672

266, rue Labelle Saint-Jérôme

... NOS FUTURES ETOILES ...



Lois Marshall, soprano de Toronto, et Robert Savoie, baryton-dramatique de Montréal, seront les prochains concurrents du concours national NOS FUTURES ETOILES que l'on entendra au réseau Français de Radio-Canada, dimanche, le 5 février, à 9 heures du soir.

La bonne conduite demeure la meilleure défense contre les maladies vénériennes

Il semble que l'usage des remèdes récemment découverts comme la pénicilline ont un effet déterminé dans la diminution de la gonorrhée et de la syphilis, affirme le magazine "HEALTH" dans un éditorial spécial pour le jour nationale de l'Hygiène spéciale.

Le jour national de l'Hygiène sociale, célébré chaque année au Canada et aux Etats-Unis, tombe le premier mercredi de février. Au Canada, il fait partie de la Semaine nationale de Santé qui a lieu cette année du 29 janvier au 4 février.

"Health" continue en disant que non seulement les remèdes, mais aussi la volonté des gouvernements de dépenser de l'argent pour des cliniques et des services de santé publique sous forme de législation et de personnel pour prendre soin des personnes contaminées a eu aussi quelque effet.

"Il est merveilleux que la science médicale ait procuré les moyens de livrer une efficace attaque médicale contre les maladies vénériennes, ces fléaux qui ont rendu infirmes et tué des centaines de milliers de personnes, remarque l'éditorial de "Health". Néanmoins, il est bon

de se souvenir dans notre admiration de cette oeuvre médicale que ces maladies sont essentiellement les conséquences médicales de problèmes moraux et sociaux qui ne sont pas résolus. Il pourrait bien se faire qu'en corrigeant les résultats, nous soyons tentés de négliger la cause; ainsi, à la longue, en manquant d'influencer favorablement le comportement entre les sexes, nous pourrions nuire à nos standards sociaux et moraux et même en arriver à ne plus exercer de contrôle sur la maladie.

Après tout, les grandes découvertes médicales ont été faites juste avant la première grande guerre et leur application a diminué régulièrement l'incidence des maladies vénériennes après cette guerre, jusqu'au commencement de la seconde. Mais avec le commencement de la deuxième grande guerre, l'incidence des maladies vénériennes a grimpé rapidement et nous n'avons pas encore appris à empêcher les guerres.

Il y a une génération, il y avait une école de pensée opposée à l'établissement de cliniques gratuites pour les maladies vénériennes, parce qu'on croyait que c'était encourager l'immora-

lité. On ne peut être qu'alarmé à penser ce que peut être le résultat sur la conduite des gens, quand les conséquences autrefois graves de l'immoralité le sont beaucoup moins. Et il semble qu'il en sera vraiment ainsi avant peu.

C'est John Stokes, l'un des plus célèbres syphilologistes, qui déclarait que la bonne conduite, et non la thérapeutique, constituait le véritable préventif des maladies vénériennes. C'est le thème principal d'une section spéciale d'hygiène sociale des

Faits sur la Santé, une petite brochure soigneusement préparée et publiée par la Ligue canadienne de Santé à l'occasion de la Semaine nationale de la Santé. Il est révélateur que les sociétés bénévoles chargées d'étudier et de faire l'éducation populaire dans le domaine du contrôle des maladies vénériennes sont généralement nommées des sociétés d'hygiène sociale. L'hygiène sociale va beaucoup plus loin que le problème du simple traitement, un fait que malheureusement beaucoup de gens ont publié.

CINQ SEMAINES DE COURS DE PROSPECTION A POLYTECHNIQUE

La direction de l'Ecole Polytechnique désire annoncer qu'elle donnera de nouveau, pour la quatrième année consécutive, une série d'environ 150 heures de cours de prospection, du 2 mars au 5 avril 1950.

La province a grandement besoin de prospecteurs qualifiés pour explorer ses immenses étendues qui offrent des possibilités au point de vue ressources minérales tel que le Labrador, la région du lac Chibougamou, etc. Ces cours sont donc organisés en vue de l'entraînement scientifique des prospecteurs, et seront donnés par les professeurs du département "Mines et Géologie" de l'Ecole Polytechnique. Ils s'adressent particulièrement à des prospecteurs de métier qui désirent se perfectionner dans leur art ainsi qu'aux jeunes diplômés de nos écoles de la province qui voudraient apprendre ce nouveau métier qui peut devenir très lucratif. Ces cours sont offerts également à tous ceux qui s'intéressent directement ou indirectement à l'industrie minière en général.

Le programme des cours comprend les matières suivantes: chimie, minéralogie, géologie, prospection, forge, analyse des minerais, dessin, séances de laboratoire et quelques excursions sur le terrain, au cours desquelles il y a visite de certaines mines de la région et étude des roches sur le terrain. Les cours théoriques auront lieu le matin et les après-midis seront réservés pour les séances de laboratoire.

Les frais d'inscription sont de \$15.00. En retour, les livres et les collections de minéraux et de roches sont fournis gratuite-

ment. Cette somme couvre également le coût des excursions sur le terrain. Aucun examen d'admission n'est requis. Un certificat d'études attestant la compétence du futur prospecteur sera remis gratuitement à ceux qui, ayant suivi les cours sont organisés en collaboration avec le Ministère des Mines de la province qui les subventionne. Le Gouvernement, qui cherche par tous les moyens possibles à développer nos ressources miné-

les, considère que la formation de prospecteurs compétents est essentielle à cette fin.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au plus tôt aux bureaux de l'Ecole Polytechnique, 1430, rue St-Denis, Montréal, MA: 5311, ou le soir à EX: 1098.

Pierre Mauffette, Professeur titulaire de Géologie Organisateur du Cours de Prospection.

Sciences et Aventures

Nous avons au Canada des maraigons capables de transmettre la malaria. Voilà ce que révèle, dans son numéro de janvier, la revue "Sciences et Aventures", dans un article spécial mettant en lumière les recherches qui ont été poursuivies dans notre pays au cours de la guerre, sous le sceau du secret.

Pendant le récent conflit, plusieurs soldats canadiens sont rentrés au pays avec le virus de la malaria dans leur système sanguin. Ils revenaient de servir dans le bassin de la Méditerranée qui, comme on le sait, est l'un des principaux foyers de la

terrible maladie. Ces militaires, par ailleurs en bonne santé, se demandaient pourquoi on les séquestrait plutôt que de les laisser retourner dans leur famille.

La malaria ne peut être transmise que par le maringouin de type anophèle; c'est lui qui sert de véhicule au micro-organisme qui la cause, et ce micro-organisme — le plasmodium — doit obligatoirement passer une partie de son cycle vital dans un anophèle, avant de passer à la deuxième partie de son cycle dans le sang de l'homme.

Les autorités militaires avaient à leur disposition les services d'un entomologiste chargé d'étudier les conditions d'entreposage de grandes quantités de vivres, la protection des militaires contre les parasites et autres questions d'importance. C'est donc à lui que l'on s'adressa pour savoir s'il y avait des maringouins de type anophèle au Canada.

Il s'agissait là d'une tâche immense, si l'on songe à la superficie du pays; aussi cet entomologiste fit-il appel à l'aide de ses confrères, et l'on procéda à une sorte de recensement des gîtes de maringouins adultes et des foyers d'incubation. Le pays fut divisé en trente secteurs, chacun étant confié à la surveil-

lance d'une équipe. L'île de Montréal elle-même comptait de dix secteurs, et l'un d'eux fut commis aux bons soins de M. l'abbé Ovila Fournier, professeur titulaire d'entomologie et directeur adjoint de l'Institut de biologie à l'université de Montréal.

Cette vaste enquête révéla que le Canada hébergeait plusieurs maringouins de type anophèle. A Montréal même quatre types de ces maringouins ont été trouvés, et trois à Québec. Fort heureusement, aucun des maringouins n'était atteint de la malaria.

Dans le cas d'une épidémie, ce recensement aurait permis de procéder rapidement et méthodiquement à la destruction des gîtes. Signalons que la plupart des entomologistes ont travaillé sans rémunération; c'était leur contribution à l'effort de guerre du pays, et c'est grâce à cette collaboration aussi précieuse qu'inconnue que des savants ca-

nadiens ont protégé leurs concitoyens contre la terrible fièvre.

BIEN COMMENCER

Pour bien commencer la journée, il faut prendre un bon déjeuner. Maintes enquêtes ont révélé que les enfants et les adultes qui négligent ce repas ou ne prennent qu'une bouchée sur le pouce, deviennent fatigués et apathiques avant qu'il soit midi. Il y a quelques années, le petit déjeuner était un repas important. Ne permettez pas qu'on le néglige chez vous. Demandez à votre ministère provincial de la Santé ou à votre hygiéniste local des publications gratuites sur l'hygiène.

DECOUVREUR NORVEGIEN

—Eric le Rouge, un chef norvégien, découvrit le Groenland au Xe siècle.

LORENZO DUBREUIL

Matériaux de construction — Transport général Marchand de charbon

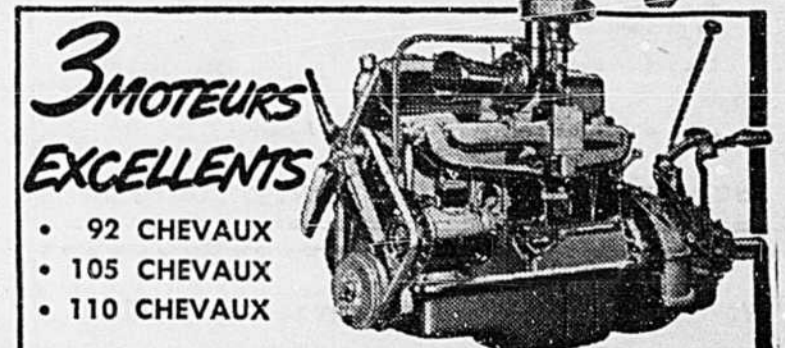
RUE DE LA POTERIE Tél.: 3377 ST-JEROME



Les camions CHEVROLET

pour 1950!

- REPRISES PLUS VIVES!
- DESSIN AVANCÉ!
- CONFORT SUPÉRIEUR!
- MEILLEURE TENUE EN CÔTE!
- REMARQUABLE DURABILITÉ!
- PLUS DOUX AUX FAIBLES VITESSES!
- MEILLEURE PERFORMANCE EN GÉNÉRAL!



3 MOTEURS EXCELLENTS
 • 92 CHEVAUX
 • 105 CHEVAUX
 • 110 CHEVAUX
 Les trois moteurs Chevrolet sont conçus pour vous donner plus de puissance — une meilleure performance dans les côtes, des reprises plus vives et plus douces, un réchauffage plus rapide, un fonctionnement amélioré aux faibles vitesses — un meilleur rendement à tout point de vue!

Voyez-les Aujourd'hui!

Plus de puissance à votre disposition, plus de profits pour vous — dans les nouveaux camions Chevrolet 1950 très améliorés! Ils sont destinés à accroître encore davantage la renommée des camions Chevrolet en fait d'économie, de sûreté, de confort et de durabilité. Voyez-les aujourd'hui — renseignez-vous à fond sur la construction avancée des nouveaux camions Chevrolet.

Brosseau & Marchand Ltée

977 RUE LABELLE,

TELEPHONE: 3758

SAINT-JEROME

Deux importantes annonces
 Votre nouvel Annuaire du Téléphone contient une SECTION CLASSIFIÉE un guide sûr pour les acheteurs de ST-JÉRÔME

Une Section Classifiée où apparaissent tous les noms des maisons d'affaires et des professionnels de votre localité qui ont le téléphone... a été ajoutée à votre Annuaire du téléphone.

Pour votre commodité, dans la Section Classifiée, les noms sont groupés par ordre alphabétique sous des rubriques particulières: professionnels et maisons d'affaires. En recourant à la Section Classifiée, vous épargnez du temps et des peines... et trouvez rapidement et facilement "où l'acheter".

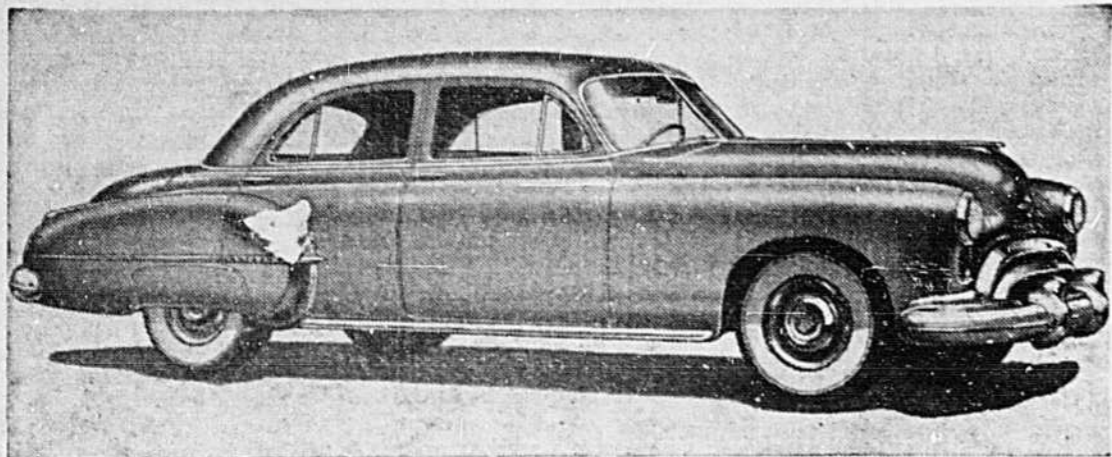
Partout où a été introduite la Section Classifiée, les usagers du téléphone ont apprécié les avantages nombreux de cet utile guide d'achat. La Section Classifiée est ici à votre service.

Dans les pages blanches apparaissent aussi des centaines de noms nouveaux et de changements — une histoire de l'extension et du développement qui élargissent le rayon d'action — et partant, la valeur de votre téléphone. Derrière ceci il y a toute une histoire: celle de millions de dollars dépensés à l'installation de nouveaux appareils, de standards, d'immeubles qui permettent de dispenser un service téléphonique plus vaste et plus efficace.

"VOUS METROUVREZ DANS LE LIVRE" Les noms de la plupart des gens apparaissent dans votre Annuaire du téléphone. S'assurer du numéro en y recourant tout d'abord, épargne du temps et des dérangements.



L'OLDSMOBILE 1950 OFFRE DE NOUVELLES CARACTÉRISTIQUES



La nouvelle Oldsmobile Futuramic 1950, qui vient d'être annoncée par la General Motors, est offerte dans la série 76 et dans la série 88 — cette dernière possédant le moteur à haute compression "Rocket" de 135 CV ainsi que la nouvelle commande hydraulique Whirlaway. La commande hydraulique régulière est facultative à coût additionnel sur les modèles de la série 76. La nouvelle Oldsmobile 1950 présente aussi une apparence extérieure plus élégante, un nouveau dessin de l'intérieur, de nouvelles couleurs et une construction plus robuste. Ci-dessus: le sedan quatre portières 76 de luxe.

L'Hon. Rinfret

(suite de la page 1)
L'HON. ST-LAURENT

Quand le premier ministre s'est levé pour s'adresser aux convives, il a été frénétiquement applaudi. M. St-Laurent a fait un grand éloge du ministre des Postes; "il a toujours fait servir sa belle intelligence, son énergie, son zèle et son dévouement aux causes qu'il croit justes", dit-il. "M. Rinfret ne recule pas devant le travail et l'effort. Je suis sûr d'être l'interprète de tous en souhaitant à l'hon. Rinfret une carrière féconde.

En faisant l'éloge de son collègue, M. St-Laurent a déclaré qu'il était heureux d'assister à cette fête de famille.

Le premier ministre a rappelé qu'après cinq ans de soi-disant paix, nous en sommes encore à la guerre froide, mais que, malgré tout, nous avons raison d'avoir confiance en l'avenir, car il n'est pas de pays au monde qui possède plus de richesses et qui ait plus de réalisations à son crédit. Et nous ne sommes qu'au début, dit le premier ministre, mais pour mettre tout cela en valeur, il nous faut des conditions de paix.

Il nous faut continuer à collaborer très étroitement avec les pays qui comme nous croient en la liberté. Et il nous faut pouvoir défendre notre territoire. Nous devons faire face aux problèmes, tels qu'ils sont, et non pas tels que nous aimerions qu'ils soient. Et nous devons sans cesse demander l'aide de la Divine Providence. Nous devons avoir foi en Elle et en l'avenir de notre patrie.

Nous avons passé à travers deux guerres insensées qui nous ont appauvris, même si nous les avons gagnées. Sans doute gagnerions-nous encore si nous avions à faire une autre guerre, mais il ne faut pas que nous ayons à en gagner. C'est pourquoi le Canada travaille avec d'autres nations libres à maintenir la paix dans le monde.

Pour répondre à nos responsabilités en ce sens, d'ajouter le premier ministre, il nous faut réserver une partie de notre production dans ce but. Il nous faut agencer notre économie de façon à pouvoir gagner un autre conflit si jamais nous étions forcés d'en supporter un autre.

A l'heure actuelle, le gouvernement comprend plusieurs hommes jeunes, car il convient que les jeunes envisagent ces problèmes. Ils ont un intérêt encore plus immédiat à maintenir cet équilibre entre ce que nous payons en primes d'assurance contre la guerre et notre économie générale qui doit assurer notre extraordinaire essor vers un brillant avenir.

Mais, ne l'oublions pas, a souligné le premier ministre, les problèmes de l'heure sont au-dessus des capacités d'un homme seul. Il faut que la Providence continue de veiller sur la nation canadienne.

LE T. H. T. RINFRET

Le père du héros de la fête n'a pu, à certains moments cacher son émotion, et maintes fois au cours de son discours, il a dû changer le cours de son discours pour un ton plus gai en rappelant des souvenirs du passé, afin de retenir ses larmes.

Le t. h. Rinfret a exprimé son orgueil de voir son fils accéder à de si hautes fonctions. "Ce fut une fête pour nous, a-t-il dit, lorsque nous avons appris la bonne nouvelle; vous me permettez, sans faire de politique, de dire à Edouard combien nous sommes orgueilleux de lui. Il n'a pas encore eu le temps de faire beaucoup comme ministre, mais ce qu'il a fait comme député est d'un heureux présage".

Tout fier et heureux qu'il est de son fils, le père rend tous les mérites de l'excellente éducation qu'a reçue son fils, à sa Jérémienne, cette femme qui devait être la mère de ses enfants et qu'il est venu chercher à St-Jérôme il y a 47 ans". Il ne faut pas diminuer le rôle de la femme

dans la carrière d'un homme". "Pour ma part, je sais que, sans mon épouse, je n'aurais jamais pu atteindre à la situation que j'occupe aujourd'hui.

Edouard, a-t-il dit, a eu l'honneur d'être choisi ministre par un homme qui connaît bien les hommes, par le grand homme d'Etat qui dirige notre pays et qui a haussé le prestige de notre pays. C'était rendre un bel hommage au premier ministre du Canada, surtout venant de la bouche du Juge en chef de la Cour Suprême.

L'HON. E. RINFRET

Le ministre des Postes a donné une conception merveilleuse d'un Canada grand et uni tout en soulignant les lourdes responsabilités d'un ministre de la Couronne. C'est l'un des meilleurs discours jamais prononcés par un Canadien sur l'unité nationale au pays.

"Vous ne pouviez, au moment où je fais mes premiers pas dans la vie administrative de mon pays, me causer plus grand plaisir que de réunir, autour de ces tables, ceux qui ont été témoins de mes premiers pas, de mes premiers essais à l'école, de mes premiers contacts avec le pu-

blic", a dit l'hon. Edouard Rinfret en remerciant les organisateurs de la fête. Rappelant quelques souvenirs de son enfance, il a exprimé toute sa gratitude et son attachement à ceux qui sont les grands responsables de sa formation, particulièrement à son père et à sa mère. Il a aussi remercié les organisateurs d'avoir voulu faire participer à cette manifestation, "les deux lampadaires, Claude et André, qui éclairaient ma vie depuis de longues années". D'aucuns auront deviné qu'il s'agit là des deux fils de l'hon. M. Rinfret qui s'est aussi dit reconnaissant que, grâce au caractère non politique du banquet, il pouvait voir réunis à ses côtés son père naturel et son père politique.

"Autour de ces tables, dit M. Rinfret, vous voyez le chef de chacun des trois attributs de l'Etat: l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Je suis rempli de joie à la raison d'être de cette réunion unique, je crois, dans l'histoire de nos villes québécoises". M. Rinfret en est venu ensuite à parler de son pays et il a expliqué à son auditoire comment ce qui était "son pays" alors qu'il était petit garçon s'est agrandi avec les années, comment ses horizons se sont élargis alors qu'il découvrait graduellement le monde. Après avoir fait la "grosse découverte qu'il y avait des gens, des Canadiens quoi, qui me parlaient et que je ne comprenais pas", et constaté que son pays "c'était toute une province avec ses us, ses coutumes, sa langue, sa foi", il s'est plus tard "rendu compte que le Canada n'inclut pas une seule province, mais bien neuf, puis dix, qu'il contient 3,733.00 milles carrés, qu'il est baigné par trois océans, qu'il compte environ treize millions et demi d'habitants et que si quatre-vingt-deux pour cent de la population sont nés ici, elle est formée de Français, d'Anglais, d'Écossais, d'Irlandais, d'Allemands, d'Ukrainiens, de Scandinaves, de Hollandais, de Juifs, de Polonais, etc... tous des de mes premiers pas, que mon pays est riche de deux cultures, de deux mentalités, que certains

voudraient voir s'entrechoquer, que d'autres aimeraient voir s'efforcer de s'égaliser et même de se dépasser en mérite pour servir ensemble, peut-être de façon différente, les meilleurs intérêts de tout le Canada.

"Mon pays est riche en valeurs intellectuelles, morales et naturelles", continue M. Rinfret, "et ces richesses ne sont pas limitées à une région déterminée de son territoire. Il faut une conjugaison de toutes ses parties intégrantes pour former le tout que chacun devrait désirer.

Le Canada, une nation puissante

"Pour certains d'entre nous", dit M. Rinfret, "le Canada est une nation, une nation puissante, une nation internationale.

"Nous nous devons tous d'être nationalistes, suivant la définition du dictionnaire, et de marquer une préférence déterminée pour ce qui est propre à la nation à laquelle nous appartenons.

"Nationalisme est donc synonyme de canadianisme et non de régionalisme. Dans ce sens-là, je suis fier de proclamer que je suis nationaliste et que je suis orgueilleux de mon pays, fidèle à ses traditions passées, serviteur de ses intérêts présents et confiant en ses aspirations futures.

Un Etat pour être tel doit posséder un territoire. Une population, un gouvernement, l'indépendance et la souveraineté". M. Rinfret dit que nous avons tout cela. Après avoir rappelé l'extraordinaire évolution constitutionnelle du Canada depuis 1917, il a émis le vœu "que 1950 voie la réalisation efficace et complète de l'autonomie constitutionnelle de mon pays".

Le Canada est donc un Etat souverain, une puissance mondiale.

Pour un état d'esprit canadien

"Moi pour un, dit M. Rinfret, je ne suis pas satisfait d'une unité purement géographique et politique; je désire de toutes mes forces, et je souhaite que tous les Canadiens aient le même désir, une unité vraiment canadienne basée sur l'orgueil de l'histoire de mon pays et le dé-

vouement envers la patrie... mais il faudrait que ce désir de former une nation canadienne se propage partout dans le pays et ne laisse personne indifférent.

"Il faut d'abord que les termes viennent à avoir la même signification dans tous les coins du pays et que les mots "mère-patrie" désignant le Canada, et non pas pour les uns la Grande-Bretagne et pour d'autres la France.

"Il faut que certaines gens cessent de penser en fonction d'un pays étranger ou en fonction d'une portion seulement de leur pays, à l'exclusion des autres parties".

"Je crois fermement que les uns et les autres diminuent en nombre continuellement et que, de plus en plus, les Canadiens pensent en fonction de leur pays, et seulement de leur pays.

"Lorsque nous aurons atteint ce but, nous aurons une nation canadienne, car le désir de former une nation aura enfin germé dans l'esprit de tous les Canadiens. Cette nation ne sera pas ontarienne, elle ne saurait être québécoise; elle sera canadienne tout court. Elle aura emprunté aux gens de l'ouest les qualités qui leur sont propres, aux habitants de l'est ce qu'ils ont de mieux; elle aura englobé le meilleur des cultures française et anglaise pour former une culture canadienne".

Avant de souligner que "l'unité canadienne ne doit pas signifier uniquement une entente journalière sur les questions courantes", M. Rinfret a noté que l'histoire du Canada n'est pas enseignée de la même façon par les deux principaux groupes. "Rendons-la la même, en attirant l'attention des écoliers sur ce qui nous unit, plutôt que sur ce qui a tendance à nous diviser", dit-il.

C'est sur le point de vue éducation que M. Rinfret a appuyé particulièrement en terminant son allocution: "Enseignons à tous les Canadiens que le Canada, dans son intégralité, est une véritable entité, une glorieuse réalité, un objet digne de notre amour.

"Donnons-leur la conviction que leurs coeurs sont assez grands pour faire place à l'amour de leur famille, de leur village, de leur religion, de leur province et, par-dessus tout, de leur pays, du Canada tout entier".

VALEUR ALIMENTAIRE

La valeur alimentaire fournie

par les légumes dépend en grande partie du mode de cuisson. Si vous voulez avoir le plus de votre argent, apprêtez-les avant de les faire cuire. Il faut ni les tailler en petits morceaux ni les faire tremper longtemps dans l'eau. Pour obtenir les meilleurs résultats, faites cuire rapidement vos légumes dans un récipient couvert qui n'y a pas beaucoup d'eau.

... UN ESCALIER A CHEVILLE



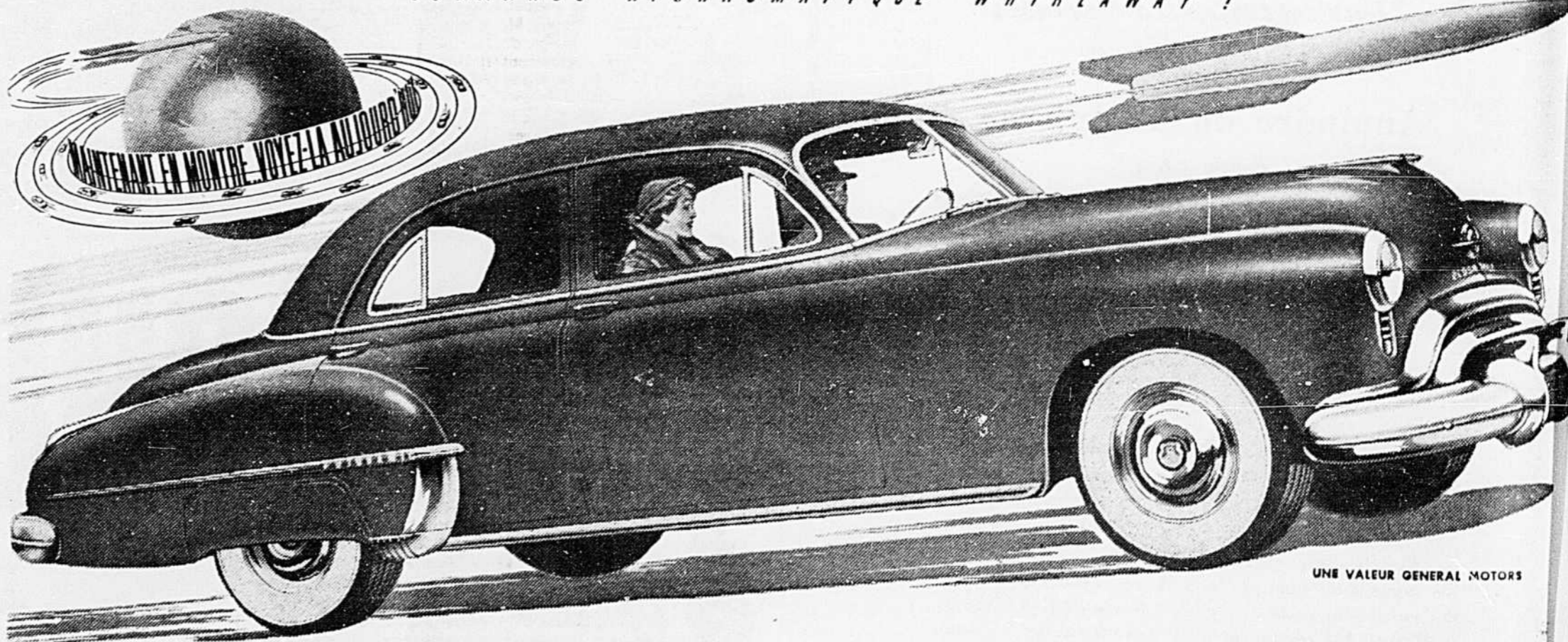
On voit ici Mme Gisèle Schmidt, vedette bien connue radio, admirant un vieil escalier du cloître des Hospitalières Québec. Toutes les pièces de cet escalier, qui date de la fin du septième siècle, sont retenues au moyen de chevilles de bois la méthode de l'époque. Mme Schmidt a récemment visité le cloître des Hospitalières, afin de s'inspirer pour l'interprétation du rôle de Catherine de Saint-Augustin dans la série d'émission télévisée "Le ciel par dessus les toits". Ces programmes sont présentés tous les dimanches, de 5h. à 5h.30, sur les ondes de Radio-Canada par le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne. Les textes sont de M. Guy Dufresne, et la réalisation, de M. Mauffette.

OLDSMOBILE PREND LES DEVANTS... COMME UNE FUSÉE!

SPLENDIDES NOUVELLES FUTURAMIC!

MOTEUR "ROCKET" SENSATIONNEL!

COMMANDE HYDRAUMATIQUE WHIRLWAY!

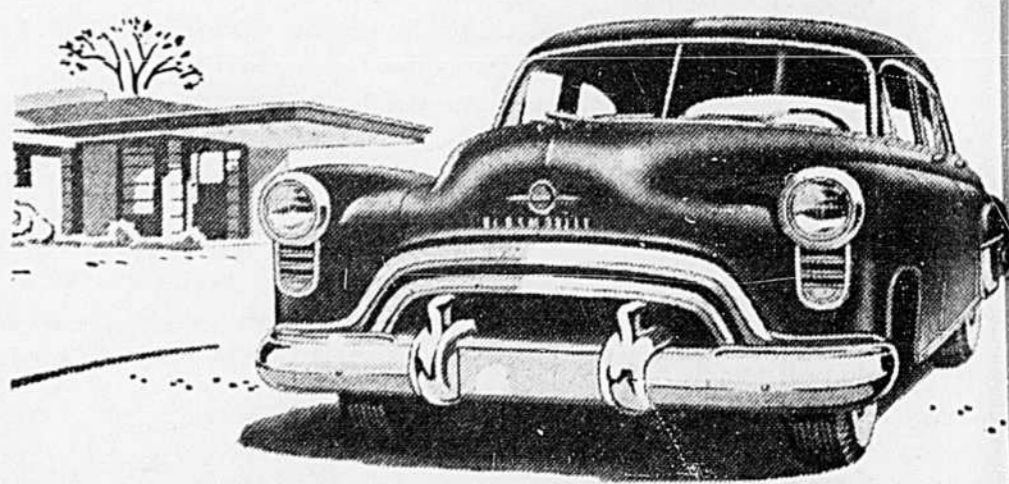


UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Cette année marque le début d'une ère Futuramic — et déjà Oldsmobile prend les devants avec des voitures transcendantes! Deux nouvelles séries palpitantes — la brillante "76" et la "88" de performance éclatante. Toutes nouvelles et Futuramic! Voyez-les chez votre marchand Oldsmobile! Le nouveau style Futuramic — que de fraîcheur dans la souplesse de ce profilage — des intérieurs plus larges, plus spacieux — plus grande visibilité en tous sens! Le confort amorti du "roulement plané"! Nouveau degré de sûreté, de force et de

durabilité dans les carrosseries Fisher plus rigides! Superbes nouvelles couleurs Futuramic! Renseignez-vous sur le "Rocket" Oldsmobile — le moteur le plus nouveau et le plus avancé dans le domaine de l'auto! La commande hydraulique Whirlaway* — la nouvelle commande hydraulique dont la douceur égale celle du "Rocket"! Et que de caractéristiques Futuramic encore! Proposez-vous de voir les nouvelles Futuramic aujourd'hui même! Vous tiendrez alors à prendre les devants — et à posséder une Oldsmobile!

*Régulière sur la "88"; facultative à coût additionnel sur la "76".



\$400,000 PAR JOUR...

L'année dernière, la Sun Life a payé, en moyenne, à peu près \$400,000 par jour ouvrable aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. Dans bien des cas, le chèque d'assurance constituait les seuls fonds disponibles à un moment de pressant besoin.

Les vôtres sont-ils ainsi protégés?

LAURENT MAROIS

223-b rue St-Georges, St-Jérôme
Téléphone: 5470

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



Voulez-vous un service de nettoyage à sec meilleur, plus rapide! Aqissez sans tarder. Téléphonnez dès aujourd'hui.

LIONEL GAUTHIER

(ED. BOIVIN ENRG.)

Tél.: 3861

175, Ave. Scott, Saint-Jérôme

Brosseau & Marchand Ltée

977 RUE LABELLE,

TELEPHONE: 3758

SAINT-JEROME

PETITES ANNONCES

René Perreault, prop. manufacturier de matériels, vous offre l'occasion de faire réparer vos matériels et meubles remboursés au prix les plus modiques...

A MES AMIS Je fais mon argent de poche en vendant "L'Avenir du Nord" chaque semaine. Si vous voulez faire comme moi, adressez-vous à L'AVENIR DU NORD...

A VENDRE Propriété avec lot vacant, situé à proximité du centre des affaires. S'adresser à Marc Fortin...

CLINIQUE CLINIQUE St-Georges: Maternité, soins généraux, convalescence. Attention spéciale aux abonnés de la Croix-Blanche...

DE L'ARGENT? Vous pouvez gagner à St-Jérôme même, beaucoup d'argent, à temps régulier le jour ou à temps supplémentaire le soir...

A QUI LA CHANCE? Poêle électrique modèle De Luxe 1949, marque General Electric. Régulier: \$369.00, vendant: \$175.00...

A LOUER Logement central, 2 pièces et chambre de bain. Prix: \$17.00. S'adresser à 247-B rue St-Georges...

ON DEMANDE Homme compétent comme détaillant dans St-Jérôme. Expérience pas nécessaire. Excellente occasion de s'assurer un vieux commerce profitable...

Horoscope GRATIS Par Jean DuPuy. Envoyez votre nom et adresse avec une date de naissance au verso de ce coupon...

A VENDRE P-239.-2 logements bois et papier brique avec cave 6' en ciment, 1-6 pièces et 1-4 pièces...

P-238.-Cottage en bois 6 pièces, nouvellement construit situé rue Bélanger coin Fournier, terrain 50 x 137, prix \$7,500.00...

P-237.-Maison 8 pièces située rue Loranger, en bois, prix d'aubaine. P-236.-Logement 4 pièces en bois nouvellement construit...

P-235.-2 logements en bois 4 pièces avec bain, rue St-Joseph, terrain 66 x 200, prix \$6,000.00...

P-234.-2 logements 4 pièces avec bain, bois et papier brique, 11e Idéale, revenu annuel \$804.00, prix \$7,500.00...

P-223.-Cottage 6 pièces avec bain, en bois et bardeaux d'amiante, très moderne, terrain 53 x 173, borné par la rivière du nord, rue Scott, chauffage central...

P-231.-2 logements 4 pièces avec bain, situé Ave du Palais près église, terrain 50 x 145, prix \$7,000.00...

P-229.-2 maisons comprenant 3 logements 2-4 pièces et 1-3 pièces, situés 595-599 Labelle, prix \$6,500. \$1,000 comptant, balance paiements mensuels...

P-228.-Cottage 7 pièces avec bain cave 7', chauffage central, extérieur en brique, situé rue Chénier, conditions avantageuses...

P-226.-2 logements en brique 7 pièces avec bain, cave 6', terrain 70 x 150, coin rue Brière, près du centre, prix et conditions très avantageuses...

ON DEMANDE D. Mandé immédiatement: homme ou femme pour servir les clients des fameux Produits Watkins, dans St-Jérôme. Commerce établi. Aucune mise de fonds nécessaire...

POULETS DE MONKTON POULTRY FARMS Couverts approuvés par le gouvernement. Ce qu'il y a de mieux. Ecrivez pour demander notre liste de prix 1950, notre catalogue gratuit et un livret de 40 pages sur "Comment élever de meilleurs volailles"...

SUZOL Contre le suintage des vitres de maisons, d'autos, de lunettes, de miroirs, etc. En vente dans les pharmacies jérominiennes. (1x)

A LOUER Logement de 3 pièces et demie, chauffé, poêle et frigidaire fournis, eau chaude, service de conciergerie. Téléphonez à 3551, St-Jérôme. (1)

A VENDRE Sedan Pontiac 1948 tout équipé, peu de millage. Appelez 6567, St-Jérôme. (1)

Le coin... suite de la page 4 faire entreprendre des travaux, lesquels sont en cours depuis quinze jours. A. Boisvert Eng., a entrepris l'ouvrage. Le travail requerra plus de 1,800 pieds linéaires de tuyaux d'égoûts. Les travaux devront se terminer vers le 1er mai 1950.

ADMINISTRATIONS ET ASSOCIATIONS DE ST-ADELE - Voici, au début de cette nouvelle année 1950 pour la curiosité et la satisfaction des gens de St-Adele et des alentours, une nomenclature des différentes associations et administrations de ce village des "Pays d'en-Haut".

LA FABRIQUE DE STE-ADELE: M. l'abbé Robert Brouillet, curé de la paroisse, secrétaire-trésorier; MM. Edouard Groulx, marguilliers en charge, Wilfrid Monette et Armand Durocher.

L'Avenir du Nord pénètre partout

Funérailles... suite de la page 10 de la défunte, Clémence, Rolande et Angéline. Ses gendres Ed. Fortier et M. Joly. Les beaux frères de la défunte J. Raymond, J. Fortier et E. Léger, sa belle-fille Mme P. E. Lacombe, ses sœurs et belles-sœurs Mmes Z. Chartrand, A. Blouin, L. Lacombe, J. Fortier et E. Léger. Ses neveux et nièces, le notaire J. L. Héty, le Dr G. Raymond, le député A. Chartrand, E. Chartrand, P. Chartrand, J. P. Legault, Miles R. Chartrand, J. Char-

Télégrammes de sympathies: L'hon. Jean Paul Sauvé, Roland Gratton, L. Savigne, familles L. Lamarche, J. Grignon, J. Mantha, L. Gratton, J. P. Lalonde, A. Dubé, E. Deschambault, G. Joly, J. Charrette, P. Archambault, T. Longtin, A. Joly, E. St-Jean, H. Lahaie, A. Dagenais, L. Cousineau, O. Legault, A. Laframboise, G. Lamarche, P. E. Leblanc, D. Legault, G. Legault, J. Legault, R. Lalonde, D. Lalonde, A. Cousineau, A. Ouimet, A. Legault, S. Blais, M. Blain, V. Kavanagh, E. Léger, Ed. Drapeau, A. Leroux, R. Giraldeau, V. Jetté, T. Fortier, le personnel du bureau de poste et les caisses populaires, G. Methot, M. R. Thinel, M. et Mme A. Charbonneau, A. Legault, Mme Berthiaume, Mre Phil. Valois C.R.M.P., M. et Mme H. Major.

Le nouvel... suite de la page 1 comprenant qu'une feuille de 18 pouces par 5 1/2 et donnait les noms de quelque 68 abonnés. Le gérant de la compagnie Bell conseille aux abonnés de mettre le vieil annuaire au r-

ON DEMANDE Avons besoin de 2 bons vendeurs pour la vente d'un article internationalement connu pour le district de St-Jérôme à Mont-Laurier. — Excellente rémunération, avec chance d'avancement rapide. — Pour informations, s'adresser à L'HOTEL MAURICE vendredi après-midi, 3 février, de 2 h. à 4 hres. Demandez M. GUILBEAULT



VENTE A 1c 300 paires de pantalons en tweed de laine, couleurs variées toutes les grandeurs. Deux paires pour \$5.96 SPECIAL; \$5.95. Surplus de Guerre G. Villeneuve, prop. 563-A RUE LABELLE, SAINT-JEROME

trand, A. Legault et C. Fortier. MM. Les maires du comté des Deux-Montagnes A. Laframboise, H. Sauvé, F. Ouellette, E. Thériot, H. Lécuyer, J. Charrette, L. Filiatrault, A. Lavigne, O. Brunet, préfet, A. Gingras, W. Perrier, A. Charbonneau et O. Lalonde. L'oncle de la défunte A. Ethier, ses cousins E. Ethier, A. Legault, J. Legault, T. Lahaie, C. Farmer, T. Rodrigue, T. Girard, R. Lafrance et leurs épouses. Ses petits-fils P. Lacombe, C. Fortier, L. Ethier et Marielle Ethier.

Les notables qui suivent: les notaires Léo Beaudet, P. Archambault et J. O. Latour, les docteurs Dallaire, Paradis, et Simard, les avocats de Saint-Jérôme: Mres de Martigny, Marchessault, H. Prévost, J. Charrette, M. le maire Léopold Nantel, C.R., L. Thinel, J. Guérin et M. Boucher. De nombreux parents et amis de Ste-Scholastique, des comtés d'Argenteuil, Laval, Deux-Montagnes et Terrebonne assistaient aux funérailles.

Le site... suite de la page 1 Un des grands avantages de la structure en béton, c'est qu'il n'existera aucune colonne à l'intérieur pour obstruer la vue, même dans les promenades supérieures et de plus, il faut considérer que l'entretien devient nul, aucun peinture, aucune ouverture à remplacer, etc. Comme nous l'avons déjà dit, la bâtisse aura une dimension de 140 pieds de largeur par 251 pieds de longueur, avec en plus une allonge de 18 pieds par 100 pieds de largeur en façade qui servira d'entrée principale. Ceux qui ont vu le nouveau coliseum de Québec conviendront que notre arena sera presque une réplique, plus en petit cependant, de cet superbe édifice. Ajoutons que la glace dans notre arena aura une surface de 90 pieds de largeur par 200 pieds de longueur, ce qui, d'après l'architecte Louis Nicolas, est la surface idéale.

A la suite de cette décision, la séance se continua pour discuter de diverses autres questions soulevées. Sur un rapport du directeur de feu et police avisant qu'à partir du 1er février les départements de feu et de police devaient être divisés, conformément à la sentence arbitrale et qu'il était nécessaire d'engager un homme supplémentaire, le Conseil décide, sur division cependant, que le commis du temps René Beauvais soit transféré au département pour remplacer le constable Roger Poirier comme secrétaire de ces départements, qui à ce qu'on apprend, sera nommé lieutenant.

Pour répondre à de nombreuses requêtes, la ville a décidé de l'ouverture de la rue Fournier, entre les avenues Nantel et Guénette, en passant sur le terrain de M. A.-J. Todd et à cette fin, une offre de \$3,000.00 a déjà été faite par la Ville à ce dernier. En réponse à cette offre, M. Todd réclame une somme de \$10,000.00 en dédommagement ou de \$6,000.00 à la condition qu'il reste propriétaire des lots qui se trouveront à rester sur le côté est de la rue après l'ouverture. Le Conseil décide de s'en tenir à son offre et accorde jusqu'au 15 mars prochain à M. Todd pour acceptation de cette offre, après quoi il devra procéder par expropriation.

Le Conseil prend connaissance et accepte un projet d'entente soumis par Canadian National Railways pour autorisation à la Ville de construire des conduites d'aqueduc et d'égoût sous les voies de la compagnie dans l'a-

venue de Martigny. Le Conseil accepte en principe l'ouverture et l'entretien d'une nouvelle rue longeant au sud, la propriété acquise pour la construction de l'église de la nouvelle paroisse de Ste-Marcelle. Cette rue partira de la rue Brière et se dirigera vers l'est pour conduire aux propriétés situées le long de la rivière et remplacera l'avenue Léveillé maintenant cédée à la Fabrique. Un plan cadastral devra être soumis pour acceptation.

A la recommandation de l'ingénieur de la Ville, une demande sera adressée au Commissariat des Incendies de la province pour l'obtention d'un octroi sur les dépenses faites par la Ville pour améliorations apportées à son système d'alarme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du poste des pompiers.

Le trésorier de la Ville soumet au Conseil un rapport donnant la liste des arrrages dues par les locataires aussi bien que par les propriétaires et le Conseil l'autorise à envoyer un dernier avis de quinze jours à tous ces retardataires, après quoi une décision sera prise.

À ce que l'on voit, le chômage prend des proportions assez graves à St-Jérôme et le nombre des chômeurs devient si nombreux que les bureaux de la Commission d'Assurance chômage sont devenus trop restreints, c'est pourquoi le gouvernement fédéral a demandé à la Ville de louer la salle du poste des pompiers pour une période de trois mois, ce qui fut accordé.

Les municipalités de Shawbridge et Lesage ont adressé chacune une demande à la Ville pour obtenir la protection de notre brigade de pompiers en cas d'incendie. Ces demandes sont acceptées pourvu que la demande soit faite par le maire ou un représentant autorisé de ces municipalités.

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Legault & Legault AVOCATS et PROCUREURS L.-L. LEGAULT, K.C. Fernand LEGAULT, B.A., LL.B. TÈL. 60 295, rue Main LACHUTE Guy LEGAULT, B.A., LL.B. 10 ouest, rue Saint-Jacques MA. 3866 — MONTREAL

Gaston Gibeault C. R. AVOCAT de GIBEAULT & FAUTEUX TÈL. 60 — 3, rue Préfontaine Sainte-Agathe des Monts

Paul Larose B.A., LL.B. AVOCAT 84, rue Blainville SAINTE-THERÈSE Résidence 185

Mario Baudry C.R. B.A., LL.M. Avocat & Procureur Sainte-Agathe des Monts Résidence 159, Tour du Lac TÈL. 374 Bureau 43, St-Vincent TÈL. 217

J.-Marc Vermette LL.L. Notaire - Commissaire EDIFICE "THEMIS" Suite 904 10, Ouest, rue St-Jacques TÈL. LA. 7268* — Montréal

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme les délais d'un appel étaient expirés, une requête pour les faire prolonger a été présentée devant cette cour par l'entremise de Me Lucien Thinel, de St-Jérôme. Mes Jean Guérin et Jean Drapeau, de Montréal, représentant l'accusé, ont contesté formellement la requête du Ministère Public en plai-

Le monde... suite de la page 1 ral, non satisfait de la sentence a décidé de porter la cause en appel. Mais comme



Nos



Nouvelles



Sportives

10 combats de boxe seront présentés mardi soir le 7 février

(Par Gaston Laporte)

C'est à la demande d'une foule toujours croissante d'amateurs de boxe que le promoteur Albert Vaillancourt de St-Jérôme, présente à la population un intéressant programme de boxe, avec 10 combats au programme. Ceux qui ont assisté au dernier programme de boxe présenté par le promoteur Emile Mecteau, ont été servis à souhait, et le promoteur Albert Vaillancourt n'a rien négligé pour donner aux amateurs de boxe un autre spectacle de boxe qui mettra aux prises des jeunes boxeurs locaux qui auront à faire face à des boxeurs de renom, venant des différents clubs de Montréal.

Ceux qui assisteront à ce spectacle auront le plaisir de voir à l'oeuvre les frères Cloutier, qui ont démontré lors de leur dernier combat qu'ils possèdent l'effort nécessaire pour se frayer un chemin parmi les grandes étoiles de la boxe amateur.

A. Lauzier sera aussi au nombre des inscrits ainsi que Bernard Limoge, Lepage, Desjardins, et Ayotte.

Nous invitons tous les fervents de la boxe à se rendre en grand nombre à la salle des Chevaliers de Colomb, mardi soir à 8 heures pour voir nos jeunes boxeurs à l'oeuvre.

Une circulaire sera passée au cours de la semaine, pour vous faire connaître les adversaires de chacun.

Les classes qui seront présentées seront: Poids Moyen, Poids Léger, Poids Coq, Poids Plume et Poids Lourd.

Il est question qu'un combat soit bâclé entre le promoteur de cette soirée Albert Vaillancourt et un redoutable adversaire de la Palestre Nat. de Montréal. Si ce combat est inscrit au programme de la soirée de boxe de mardi soir prochain, nul doute que les amateurs de boxe verront de l'action à nos espoirs et nous espérons que nos boxeurs locaux se distingueront de nouveau, comme ils l'ont si bien fait lors de leur dernier combat.

Tous ces jeunes boxeurs locaux méritent l'attention et l'encouragement du public Jérémoisien et nous sommes persuadés que leurs efforts seront couronnés de succès.

Nous devons aussi remercier le promoteur de ce soiré qui travaille sans relâche à l'entraînement de ces jeunes dans l'unique but de doter la ville de St-Jérôme de futures étoiles de la boxe.

M. Albert Vaillancourt n'est pas sa première organisation dans le domaine de la boxe et ceux qui assisteront à ce programme pourront s'en rendre compte par eux-mêmes.

Une foule record est attendue mardi soir et nous espérons que tous les fervents de la boxe se feront un devoir d'être présents.

Il me fera plaisir de revenir la semaine prochaine vous donner un compte-rendu des combats présentés.

D'ici là, je vous donne rendez-vous à Mardi soir le 7 février à la Salle des Chevaliers de Colomb.

Les billets sont présentement en vente par tous les boxeurs qui figureront au programme et tous ceux qui désirent réserver leurs billets sont priés de communiquer avec Albert Vaillancourt propriétaire de ROXY TAXI sur la rue Parent ou bien en signalant 3313.

LUTTE A ST-JEROME LE 11 FEVRIER



Le promoteur Sylvio Samson, de Montréal, est à préparer un programme de lutte spécial sous les auspices des Chevaliers de Colomb, de St-Jérôme, pour la soirée de samedi le 11 février. Ces combats seront disputés à la salle des Chevaliers de Colomb, à St-Jérôme, 140 rue Laviolette.

Il est fortement question que le promoteur Sylvio Samson présente plusieurs programmes d'ici à la saison d'été. Ceci est fait dans le but de populariser le sport de la lutte dans la ville de St-Jérôme en vue de continuer à organiser les plus grands combats dans le nouvel aréna qui sera construit incessamment.

Pour la soirée de samedi soir, le 11 février, qui sera la première de 1950 le promoteur Sylvio Samson a retenu les services du plus étrange gladiateur à évoluer présentement dans nos arènes canadiennes, "Gorilla". Ce dernier est la plus grande sensation de tous les temps et il connut les plus retentissants succès dans les grandes villes américaines après avoir été obligé de s'expatrier de Illinois, Chicago, à cause de son excessive rudesse.

On raconte sur "Gorilla" une vie mouvementée passée dans sa jeunesse comme guide d'explorateurs dans la jungle où il eut à combattre de cruels fauves pour son existence. Nous reviendrons sur ce sujet la semaine prochaine.

Le promoteur Sylvio Samson qui est à compléter son programme est actuellement à la recherche d'un adversaire qui voudra bien se mesurer à cet horrible rival qui possède un physique extrêmement puissant. Tous les combats qui seront bâclés pour la soirée de samedi, le 11 février, seront annoncés dans ces colonnes sportives dans l'édition de la semaine prochaine.

Excursion dimanche soir à St-Jovite

Dimanche soir le club de Hockey St-Jérôme ira rendre visite au club St-Jovite dans une partie régulière de la ligue de Hockey des Laurentides. A cette occasion la direction du club de Hockey St-Jérôme organise une excursion par autobus de la Provincial Transport.

Le départ se fera en face du Bowling St-Vincent, à 6h30 précises et le prix d'un billet est de \$1.50 par personne. Tous ceux qui désiraient accompagner l'équipe Jérémoisienne sont priés de faire leur réservation immédiatement en appelant Gaston Laporte Tél.: 5698. Nous espérons qu'un grand nombre de supporters accompagnera l'équipe Jérémoisienne.

Donc n'hésitons pas allons encourager nos Jérémoisiens à St-Jovite.

Mont-Rolland vs St-Jérôme

Vendredi soir le club St-Jérôme recevra la visite du club Mont-Rolland dans une partie régulière de la ligue de Hockey des Laurentides.

Le club Mont-Rolland qui joue de malchance depuis le début de la saison fera-t-il subir au club St-Jérôme une défaite? Ceux qui ont vu cette équipe à l'oeuvre depuis le début de la saison ont remarqué qu'elle possédait des jeunes capables de rivaliser avec les autres clubs du circuit, mais depuis le début, cette équipe n'a connu que peu de victoires. Plusieurs s'attendent à un réveil soudain de cette équipe qui pourrait fort bien causer des surprises dans les séries éliminatoires qui commenceront bientôt.

Nous invitons la population à se rendre en grand nombre assister à cette rencontre qui mettra aux prises les deux grands rivaux de l'an dernier.

Donc en foule vendredi soir à la patinoire de la rue Melançon.

St-Hippolyte

Samedi, le 4 février, à 8.30 h., aura lieu une grande partie de cartes avec goûter, sous les auspices du Cercle Paroissial des Loisirs de St-Hippolyte.

Les invités d'honneur seront: M. le curé Dallaire ainsi que tous les membres du Conseil Municipal.

AU HOCKEY

St-Hippolyte a annulé avec Mont-Rolland au compte de 2 à 2. Les compteurs ont été Desjardins et Maillé pour Mont-Rolland et Brassier et Legault pour St-Hippolyte.

Nous remercions tous ceux qui ont assisté à cette joute, spécialement M. le curé Dallaire pour sa coopération. C'est lui qui avait mis la rondelle au jeu.

Fernand Dagenais, sec.

CLUB DE BASEBALL SAINT-JEROME

RAPPORT FINANCIER — SAISON 1949

	RECETTES	DEPENSES
Souscriptions et Restaurant	\$5 1,967.00	
Entrées, billets de saison et tirages	9,834.33	
Reçu des clubs receveurs	1,010.00	
Passages perçus sur autobus	325.00	
Recettes — soirée dansante	182.28	
Balles vendues au Club Lachate	10.00	
Remboursement taxe de la Ville de St-Jérôme	25.00	
Publicité et administration		100.00
Divers		302.02
Balles et bâtons, etc.		619.11
Taxe sur billets d'entrée		1,192.57
Salaires payés aux joueurs		5,477.00
Salaires payés — employés au stade		734.50
Payé aux clubs visiteurs		1,145.00
Arbitres		402.00
Depenses de voyage — joueurs de l'extérieur		571.38
Repas des joueurs à l'étranger		322.86
Gagnants de tirages		100.00
Uniformes et écussons		293.06
Autobus Provincial Transport		557.00
Haut-parleurs		40.00
Montant divisé en 18 parts		1,497.11
	\$13,353.61	\$13,353.61

LIGUE DE QUILLES COMMERCIALE DE SAINT-JEROME

Dans la ligue de quilles commerciale de St-Jérôme la saison s'écoule à sa fin et les équipes se livrent de beaux duels pour le classement final. Alors qu'il ne reste qu'un soir de jeu, l'on ne peut prédire le vrai classement final sans risquer de commettre une erreur, car les clubs Coca-Cola et Barbier Dupont battent pour la possession de la 3e place. Le club Barbier Dupont possède une avance de quatre points sur le Coke mais mardi il fait face à la fameuse équipe de la Bijouterie, tandis que le Coke rencontre le club de la Ferronnerie St-Jérôme par le score de 3 à 1. Le club de la Ferronnerie gagna la première rencontre par 36 pines mais fut déclassé dans les deux autres, surtout dans la 2e partie alors que les gars de la Bijouterie Benoît roulèrent un simple de 814 soit le plus haut simple de la ligue à date cette saison.

Pour les vainqueurs, Jérôme "Ti Rouge" Robert, avec un beau triple de 516 fut l'étoile de son club tandis que pour la Ferronnerie, Claude Gendron, avec 386 fut le meilleur des perdants. Dans l'autre rencontre sur les allées 3 et 4, le club Coca-Cola a conservé des espoirs de finir en 3e position en battant le club du Barbier Dupont par 3 à 1. Le club du Coke a créé un précédent alors que ses cinq joueurs ont roulé au dessus de 400. G. Barth fut le meilleur avec 497, suivi de R. Lecuyer 454, A. Tessier 448, M. St-Onge 443 et P. Minogianis 428. Pour le Barbier Dupont, G. Payer roula 491 et A. Lebeau 449. Le club du Coke roula 799 dans la deuxième partie pour s'emparer du plus haut simple de la ligue mais perdit cet honneur quelques minutes plus tard, alors que la Bijouterie Benoît roula 814. Si le club Coca-Cola ne détient pas le plus haut simple, il peut se vanter de posséder le plus haut triple par équipe car il a roulé 2270, grâce à ses quatre joueurs de 400 et plus.

Tout laisse prévoir que les séries de détail qui commenceront mardi le 7 février 1950, promettent des duels étonnants et aucun club ne peut se compter déjà vainqueur. Le club de la Bijouterie Benoît demeure toujours le favori mais les clubs Rest, Ritz, Barbier Dupont et Coke, et même les clubs de la deuxième division pourraient causer de grandes surprises.

Pour ce qui est des moyennes individuelles de la ligue, Gordon Barth, membre de l'équipe Coca-Cola avec un triple de 497, la semaine dernière est monté premier avec une magnifique moyenne de 141.3 pour 42 parties. Armand Lebeau le grand joueur gaucher du club Barbier Dupont est maintenant deuxième avec 139.18 pour 36 parties; il est toutefois suivi de très près par le petit J.-Paul Plouffe qui est 3e avec 139.10. Jean-Paul détenait la première moyenne depuis trois semaines mais mardi dernier, il connut ce qu'on peut appeler une "petite" soirée 354 pour tomber 3ème. En 4e place l'on voit Jean Lascelle avec 138.11 suivi de Jacques "Ti Puce" Duperron avec 137.24.

Voici un sommaire détaillé des parties jouées mardi dernier le 24 janvier 1950.

AU BOWLING PARENT

Dans la première rencontre le club du Rest, Ritz s'est assuré définitivement les honneurs de la deuxième position en disposant du club de la Taverne de Sports par 3 à 1. Pour les gagnants Alfred Beauchamp avec un simple de 205 et un triple de 421 fut le meilleur de son club. Pour les perdants, Jacques Chartrand avec 387 fut le meilleur de

du Manitoba.

COMMENTAIRES SUR L'EQUIPE DE HOCKEY SAINT-JEROME

(Par J. Marcel Guay)

Le club St-Jérôme de la ligue de hockey Laurentienne du Nord a connu de beaux débuts mais depuis quelque temps, il a été ravagé par de nombreuses blessures ou maladies et à quelque peu désemparé ses partisans. Eh bien! vous pouvez reprendre votre moral et soyez assurés que le St-Jérôme aura son mot à dire d'ici la fin de la saison et surtout dans les séries de détails. Il y a quelques semaines, l'équipe jérémoisienne avait sept joueurs blessés ou malades dans son alignement. L'on nous apprend en dernière heure qu'André Bouvrette, l'un des pivots de l'équipe, sera à son poste dans la prochaine partie de son club. Florian Larose est sorti de l'hôpital et il se mettra à pratiquer d'ici un mois à fin de reprendre sa condition; il est probable qu'il sera à son poste pour le détail. Gaëtan Charbonneau se remet présentement d'un charley-horse et sera de retour d'ici une dizaine de jours. Roland Rioux, le joueur que l'on peut appeler le "plus malchanceux de la ligue cette saison" et qui fut blessé lors de la première partie de la saison contre le Ste-Agathe, le 12 décembre 1949 alors qu'il eut le genou fracturé, sera définitivement inactif pour le reste de la saison. La direction du St-Jérôme fera une demande auprès de la direction de la ligue pour obtenir une autre carte pour remplacer Roland. C'est une lourde perte pour le St-Jérôme car il est un joueur très agressif et un très bon compteur. Roland restera avec l'équipe et il aidera Yves Nadon à diriger le club pendant les parties. J. P. Bouvrette, un autre joueur qui fut blessé à un pied est de retour à la ligne bleue, et Yves Nadon, coach du St-Jérôme, peut maintenant compter sur quatre joueurs de défense. Il y a quelques jours, nous annoncions par la voix des journaux locaux, que le St-Jérôme avait mis sous contrat Denis Casavant ex-joueur du Royal senior. Plusieurs commentaires ou critiques ont été faits à l'effet que ce n'e-

tait qu'un moyen de publicité. EH BIEN! pour les incrédules qui pensent que ce n'est qu'une simple rumeur, ils n'ont qu'à se présenter chez M. Gaston Laporte, le secrétaire de la ligue (587 rue Bran St-Jérôme) et ce dernier se fera un plaisir de leur montrer la carte (ou contrat) signé par Denis Casavant. Soyez assurés que Casavant jouera au moins les quatre parties requises pour qu'un joueur ait le droit de jouer dans le détail. La direction du St-Jérôme annonce également une grande nouvelle à ses partisans. Comme par les années passées lors du festival de Ste-Agathe, le club St-Jérôme fera face au club Ste-Agathe. Cette année il y a quelque chose de différent; la partie ne sera pas une joute d'exhibition mais une partie officielle de la ligue. Donc, cette rencontre promet d'être très intéressante. Par les années passées, les supporters qui accompagnaient le club St-Jérôme à ce festival avaient beaucoup de difficultés à se procurer des billets d'entrée à l'aréna de Ste-Agathe. Cette année afin de plaire à ses partisans, la direction du St-Jérôme s'est portée acquéreur de 100 billets de loge. Ces billets seront vendus à ceux qui accompagneront le club dans l'excursion par autobus. Avec le billet de passage l'on remettra à chacun son billet d'entrée si vous ne voulez pas être déçus, faites vos réservations à l'avance.

... SKI ...

Dimanche prochain, le 5 février, si la température le permet le club de ski Eperviers organise une excursion à Lesage à la côte Parent. Le départ aura lieu à 1 heure à la place du marché près de la gare C.P.R.

Tous les membres et amis du club sont cordialement invités à y participer car c'est au cours de cette excursion qu'on donnera les explications et les pratiques nécessaires pour les concours qui auront lieu en février. (Comm.)

Hommes d'affaires du Nord

Le club de hockey des Hommes d'Affaires du Nord recevra la visite du St-Antoine des Laurentides, lors d'une partie qui se disputera à St-Jérôme, lundi prochain, le 6 février, au rond Rolland. Mercredi, le 8, le club de G. Bouvrette sera le club visiteur, au rond Brosseau. M. J. P. Laberge sera invité à mettre la rondelle au jeu.

Les H. d'A. du Nord ont triomphé par 9 à 4 le 30 janvier à St-Sauveur.

Nous remercions M. Raymond Ste-Marie, propriétaire de l'hôtel Les Trois Monts.

Je tiens à vous dire que le géant Lauzon s'est fait donner une "bonne" coupe de cheveux. Après une joute, alors que les amis étaient réunis dans un restaurant, il a dû remercier les donateurs qui avaient fourni à former la bourse de .77c fruit d'une collecte que j'avais organisée dans le but de lui faire donner cette coupe. Il ne s'en est pas trop mal tiré. Après vient mon tour de parler comme président des Loisirs de St-Hippolyte. Franchement, je n'ai pas l'éloquence de M. Duval.

C'est la fête à chaque joute chez les Hommes d'Affaires du Nord. Nous tenons à remercier les patrons.

Vendredi le 10 février, aura lieu une grande soirée dansante à l'hôtel Bouvrette.

Léopold Bouvard, sec.

Saint-Jovite

LIGUE LAURENTIENNE

(Spécial). — St-Jovite s'empare de la première position, en triomphant 7 fois et en annulant 1 fois dans les 8 dernières parties.

6 janvier: Ste-Agathe 7, St-Jovite 7; 8 janv.: St-Jérôme 2, St-Jovite 3; 11 janv.: Ste-Agathe 4, St-Jovite 6; 15 janv.: St-Jérôme 3, St-Jovite 6; 17 janv.: Mt-Roland 6, St-Jovite 9; 18 janv.: Mt-Roland 3, St-Jovite 4.

L'équipe de St-Jovite qui en est à sa première année dans la Ligue Laurentienne, est l'équipe la mieux équilibrée de la ligue. Avec un cerbère tel que Désy qui n'a pas encore encaissé de défaite et des lignes d'attaques telles que J.-P. Villeneuve, Dufour et Mickey, C. Corbeil, G. Corbeil et Drouin. Rochon, Cyr, Castigan et Boivin et des défenses telles que Duncan, Richer, Gervais, Robitaille et Dufour. Il y a aucun doute qu'avec une équipe semblable et l'encouragement de nos nombreux partisans, l'équipe de St-Jovite fera certainement bonne figure dans la série finale qui commencera le 15 février prochain.

Abonnez-vous à L'Avenir du Nord

LIGUE DES MARCHANDS DE SAINT-JEROME

BOWLING R. ST-VINCENT

Deux blanchissages cette semaine dans la Ligue des Marchands. Le L. Plouffe (Barbier) et le A. Bouvrette Enrg. ont blanchi le Paul Sandwich Shop et le A. Langlois Ltée et le Dapper-Dan a battu le Pepsi-Cola 3 à 1. Le L. Plouffe (Barbier) est toujours en tête du classement avec 64 points soit 7 points d'avance sur le Dapper-Dan. Pour le L. Plouffe (Barbier) ce fut R. Quévillon qui fut le meilleur avec 153 et 444. Pour le Paul Sandwich Shop ce fut N. Filion avec 154 et 411.

Pour le A. Bouvrette Enrg. ce fut M. Payer qui fut le meilleur avec 163 et 448. Y. Legault fut le meilleur du A. Langlois Ltée avec 152 et 429. G. Beauchamp avec 193 et 469 fut le meilleur du Dapper-Dan et gagna ainsi le bon de un dollar donné à chaque semaine au joueur qui roule le plus haut triple. Pour le Pepsi-Cola, M. Raymond fut le meilleur avec 142 et 413.

POSITION DES EQUIPES

EQUIPES	pts	pts	pts	pts	
L. Plouffe	60	47	12	40,273	64
Dapper Dan	60	40	20	38,394	57
A. Bouv. Enrg.	60	29	31	36,956	38
Pepsi Cola	60	23	37	36,395	28
A. Langlois Lt.	60	22	38	36,102	28
P. Sandwich Sh.	60	19	41	35,590	25

LES DIX MEILLEURES MOYENNES A DATE

J. P. Plouffe	B.P.	7220	51	141.29
Y. Legault	A.L.I.	4638	33	140.18
E. Dugas	M.P.	8274	60	137.54
A. Tessier	D.D.	3693	27	136.21
P. Brabant	B.P.	4902	36	136.66
A. Leblanc	A.L.L.	3252	24	135.12
M. Payer	A.B.E.	2841	21	135.11
F. Lebeau	P.C.	7254	54	134.23
M. Desjardins	A.B.E.	7114	54	131.40
R. Lecuyer	P.S.S.	5763	44	130.43

L. PLOUFFE (Barb.)

P. Brabant	142	152	106	400
R. Quévillon	153	152	139	444
E. Dugas	116	114	100	330
G. Payer	143	123	175	441
J. P. Plouffe	134	117	134	385
Totaux	688	658	654	2000

Points: 4.

	VS	VS	VS	VS
J. Dion	138	93	116	347
R. Lecuyer	94	84	152	320
J. Robert	97	79	75	251
J. P. Labelle	117	122	139	378
N. Filion	139	118	154	411
Totaux	585	496	636	1707

Points: 0.

A. BOUVRETTE ENRG.

G. Gingras	117	114	125	356
G. Benoit	130	108	142	380
R. Riopel	103	128	175	406
M. Desjardins	141	149	134	424
M. Payer	163	148	137	448
Totaux	654	647	713	2014

Points: 4.

A. LANGLOIS LTEE

Y. Legault	143	134	152	429
R. Piché	142	155	115	412
M. Piché	89	118	108	317
H. Turcotte	132	102	163	397
A. Leblanc	122	106	117	345
Totaux	628	615	655	1900

Points: 0.

PEPSI COLA

R. Traversy	100	101	159	360
E. Gohier	121	102	127	350
L. Wilson	73	143	120	336
F. Lebeau	146	106	123	375
M. Raymond	130	142	141	413
Totaux	570	594	670	1834

Points: 1.

DAPPER DAN

G. Beauchamp	136	193	140	469
A. Tessier	106	116	121	343
J. Chartrand	137	91	105	333
R. Chartrand	139	112	132	383
M. Bouvrette	126	130	115	371
Totaux	644	642	613	1899

NOUVELLES DE SAINT-JEROME ET DU COMTE DE TERREBONNE

FUNERAILLES DE MME JOSEPH LACOMBE, EPOUSE DU MAIRE DE STE-SCHOLASTIQUE

(Ste-Scholastique, 23. Spécial). — Les funérailles de Mme Joseph Lacombe, épouse du maire de Ste-Scholastique, ont eu lieu à Ste-Scholastique. Une foule considérable y assistait. Le levé du corps fut fait par M. le Curé A. Léveillé. Le service fut célébré par l'abbé Pierre Paul Lacombe, beau-frère de la défunte, assisté de l'abbé Roger Dupré et du Frère Fidèle. Au sanctuaire, avaient pris place: MM. les curés G. Sanche, B. Pressault, J. Joly, F. Raymond et J. P. Savage.

La chorale, sous la maîtrise de Mre Joseph Fortier de Saint-Jérôme, exécuta la messe de "Pie tro Yon". L'organiste était Mlle Raymonde Fortier, nièce de la

INDUSTRIE DE STE-THERESE SAUVEE DES FLAMMES

Le 9 janvier dernier, le feu se déclara à la manufacture Ste-Thérèse-de-Blainville. Grâce cependant à un système d'alarme automatique très moderne, l'établissement fut sauvé d'une perte totale. Voici les commentaires que M. Gauthier, le gérant de Ste-Thérèse-Pants écrivait à la Société Jean Bonnel, distributrice de ce fameux système de protection américaine.

"A tous ceux qui veulent protéger efficacement leur vie et leur commerce, je recommande sans hésiter le système d'alarme automatique "Protectowire" installé dans ma manufacture par les Sociétés Jean Bonnel".

Le 9 janvier, à 6 heures 12 p.m. le feu se déclara dans la chambre des fournaies alors que l'établissement était fermé. Le fonctionnement du système "Protectowire" fut si prompt à nous donner l'alarme que le feu n'eut pas le temps de progresser, et au lieu d'une perte totale, nous n'avons eu que quelques dommages amplement couverts par les assurances.

Je ne saurais trop remercier MM. Paquette et Rioux, représentants des Sociétés Jean Bonnel, pour l'installation intelligente d'un système sûr, grâce auquel aucun commencement d'incendie ne peut passer inaperçu.

Pour ceux qui auraient des doutes, j'atteste sur mon honneur que les faits mentionnés dans cette lettre sont en tout conformes à la vérité.

CLAUDE MENARD S'ALIGNERA AVEC ST-JEROME EN 1950

(Par R.O. DESJARDINS)

Une grande souscription publique a été lancée pour venir en aide au club de Baseball de St-Jérôme, à la suite d'une assemblée tenue chez M. Alfred Langlois, le 26 janvier dernier. Les officiers et directeurs suivants étaient présents: M. Alfred Langlois, président, MM. H. Campeau, Larry Beauchamp, Jean Lalonde, Léonard Gratton, Jos Beauchamp, Armand Bustères, Ubald Rose, Maurice Coutu, Jean Paul Soumis, Laurent St-Michel, Léo Ledue, Henri Dupras, Roger Beauchamp, Arcadius Lecouedic, François Plouffe et R. O. Desjardins.

Après que l'assemblée fut déclarée ouverte par le président M. Alfred Langlois, plusieurs questions d'intérêt général furent débattues et la direction décida en suite de lancer sa souscription.

Pour l'information du public nous soulignons ici que le club commence la saison avec rien en caisse tout en vous donnant la raison de cet état de choses. L'an dernier lorsque St-Jérôme est entré dans le circuit Senior de la ligue Laurentienne, c'était un gros coup de dés: les directeurs prirent d'énormes risques financiers. Pour obtenir des joueurs ils furent donc dans l'obligation suivante: Ne pouvant garantir de montants fixes aux joueurs, ils prirent l'engagement de leur séparer le surplus à la fin de la saison s'il y en avait un et c'est ce qu'ils firent. Ayant constaté que le public donnait un bon appui au club, la direction veut cette année doter St-Jérôme d'un club champion et pour ce faire il faudra de gros revenus. Nous publions ailleurs dans cette page une copie du rapport financier de la saison 1949. On sera à même de constater ce que coûte une équipe dans la ligue Senior.

Pour revenir à la souscription, disons que les directeurs présents ont tous souscrit très généreusement. Nous encourageons donc tous les vrais sportifs qui peuvent le faire à donner avec générosité. Le comité formé pour l'occasion est composé comme suit: MM. H. Dupras, L. St-Michel, A. Lecouedic, M. Coutu, J.-P. Soumis, L. Gratton, L. Beauchamp et R. Beauchamp. Ceux qui le désirent pourront faire parvenir leur souscription directement à M. Henri Campeau, 333 rue Brière. Un reçu officiel sera remis à tous ceux qui auront versé un montant si minime soit-il.

M. Larry Beauchamp, gérant d'affaires, nous a appris qu'un instructeur a été mis sous contrat ainsi que quelques joueurs. Claude Ménard un des meilleurs lanceurs de la ligue l'an dernier, a accepté les conditions du club et a signé son contrat. Tous les amateurs de St-Jérôme se réjouiront d'apprendre cette nouvelle car Claude Ménard s'est taillé une belle réputation ici, et compte un grand nombre d'amis et d'admirateurs.

Nous donnerons les noms d'autres joueurs qui ont signé leur contrat dans nos prochaines chroniques.

Grand festival sportif

A 2 hrs p.m. suivi d'un Souper Canadien à 6.30 p.m. Au collège Commercial de St-Jérôme, sous la présidence du R. Frère Urbain, Directeur, au profit des œuvres du Collège (Corps de Clairons et Tambours, etc.).

Dimanche, le 12 février 1950. Vues animées, de nombreux prix de présence. — Admission: 0.75.

L'Amicale du Collège qui a l'organisation de ces fêtes demande à tous les Anciens de se faire un devoir de venir encourager les leurs, tout en s'amusant.

L'Organisation



Le premier prix de la région numéro 2, comprenant les comtés de Terrebonne, Pontiac et Gatineau, au concours provincial de l'amélioration de l'orge, a été remporté par M. l'abbé Lemay, du Séminaire de Sainte-Thérèse. Avec lui, M. J. A. Parenteau, agronome de Saint-Jérôme.

GRANDE SEANCE LACORDAIRE, DIMANCHE, LE 12 FEVRIER

La troupe théâtrale du Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Jérôme présentera, dimanche, le 12 février, à 8h. p.m., à la salle du Couvent des Soeurs de Ste-Anne, un beau drame en deux actes qui a pour titre: "La récompense du sacrifice". Après le drame, il y aura une comédie intitulée: "Chez le Dentiste".

Nous vous donnerons plus de détails la semaine prochaine.

A Toronto Pour le Collège

Dans le rapport que nous avons publié la semaine dernière au sujet du budget de 1950 de la Commission scolaire de St-Jérôme, sur le montant de \$55,000 que reçoit le Collège Commercial, pour salaires aux instituteurs laïques et religieux, un montant de \$15,000 sur cette somme s'applique au loyer des locaux.

Les sports à Sainte-Adèle

(De notre correspondant)

PARTIE REVANCHE

Les personnes qui se sont rendus à la joute de hockey disputée à Ste-Adèle le 25 janvier pour assister à la revanche promise aux St-Adelais par les protégés de Bernard Alovivi ont assisté à une joute durement contestée.

Les deux clubs rivalisèrent de vitesse et d'adresse et aussi de ruse. Trois punitions ont été décernées tout au cours de la partie. Mais au moins trois autres auraient pu être données sans enfreindre les règlements.

La première période se termina à l'avantage du Ste-Adèle par le score de 1 à 0.

A la fin de la deuxième période, le Chanteclerc menait par le compte de 2 à 1.

Dans les 10 premières minutes de la dernière période, l'équipe du Ste-Adèle pris les devants et conduisait par 3 à 2. Mais le pointage fut égalisé lorsqu'un rapide avant du Chanteclerc logea le disque dans la forteresse de P. Lavoie.

Le Ste-Adèle de nouveau prit l'avance par le score de 4 à 3. De nouveau aussi le club adversaire égalisait le pointage. Et c'est sur ce verdict nul que se terminait cette 3e période.

L'on voulait à tout prix connaître le maître et l'on décida de continuer l'engagement durant

Courses dimanche

Il y aura un intéressant programme de courses dimanche prochain, le 5 février, à l'hôtel Bouvrette avec 3 matchs comprenant plusieurs des meilleurs chevaux de la région.

Après une discussion fort serrée sur la valeur de Tom Guy, appartenant à M. Buchanan, et Nightly Guy, appartenant à l'hôtel Bouvrette, il a été décidé d'opposer ces deux chevaux dimanche prochain dans un match spécial dont l'enjeu est de \$25.

Nightly Guy sera conduit par M. Lahaie, de St-Jérôme.

Aucun amateur de courses ne voudra manquer ce programme dimanche prochain, à 2 heures à l'hôtel Bouvrette. Rendez-vous donc en foule!

Grand festival sportif

Il y aura un système de microphone afin que tout l'auditoire puisse entendre parfaitement. L'entrée sera gratuite; seuls les adultes seront admis. Nous donnerons des représentations pour les enfants, et les dates de ces représentations seront annoncées la semaine prochaine.

Donc venez en foule voir nos talents locaux à l'oeuvre.

10 minutes supplémentaires. L'excitation fut à son comble. Les joueurs harassés, fatigués ne purent trouver le fond des filets et les deux cerbères restèrent invincibles. Et la joute se termina par le compte de 4 à 4.

De nouveau l'on s'est promis une partie revanche.

Amateurs de hockey, soyez bien aux aguets, car au cours de la semaine, l'une des équipes pourrait bien montrer sa supériorité.

LES QUILLES

Vendredi, le 27 janvier, J.O.C. F. sous l'incitation de sa dévouée propagandiste, Mlle Joffrette Aubert, organisait pour les loisirs de la semaine 2 parties de quilles entre deux équipes féminines pilotées l'une par Mlle Claire Paré et l'autre par Mlle Antoinette Marin. Les équipes se livrèrent une brillante lutte. Mais malgré les constants efforts de l'équipe de Mlle Marin, elles durent baisser pavillon devant des adversaires décidés.

L'équipe de Mlle Claire Paré se composait de J. Aubert, Y. Gauthier, J. Campeau, D. Leute, J. Bertrand et M. Leroux.

L'équipe de Mlle Marin était composée de N. Leroux, E. Beauvais, P. Lamoureux, C. Dufort, T. Carboneau et F. Viau.

A L'ACADEMIE

Le goût des jeunes pour le sport est très répandu et mérite sûrement d'être encouragé et c'est ce que les instituteurs de l'Académie St-Joseph de Ste-Adèle le savent comprendre.

M. Adolphe Lachance, principal, confiait au début de la saison du hockey à M. J.J. Lafleur professeur à cette institution, la charge d'organiser 2 ligues de hockey parmi les élèves de cette institution. Avec l'aide de ses confrères MM. Lucien Raymond, Pierre Marineau et M. le principal, M. Jean Jacques Lafleur forma une ligue parmi les grands et une autre parmi les petits. La première est formée de 4 équipes et la deuxième de deux.

Les deux ligues fonctionnent à merveille et à la plus grande satisfaction des maîtres et des élèves.

Le coin de Sainte-Adèle

(De notre correspondant)

PRISES DE VUES A STE-ADELE. — Nous partons... Nous ne partons pas... Nous allons partir... Nous ne partons pas. Depuis trois semaines, c'est une chanson qui se chante à Renaissance-Films. On n'attend plus que cette neige, manne si précieuse et si rare pour se rendre à Ste-Adèle.

En effet, on a besoin de la neige pour tourner les extérieurs d'un film canadien en préparation "Lumières de la ville".

LES CELEBRITES DE STE-ADELE. — Ste-Adèle, petit village prospère des Laurentides, a ses héros qui font son honneur et sa popularité.

Ces artistes dont la réputation est très bien établie sont tout d'abord le célèbre écrivain, journaliste et scénariste de chez-nous Claude-Henri Grignon, ex-maire du village qui a démissionné généreusement en faveur d'un concitoyen.

Vient ensuite le nom du caricaturiste réputé du quotidien "LE CANADA", Robert LaPalme l'un des nôtres depuis bientôt un an.

Ces jours derniers la Galerie des Beaux-Arts à Paris, a exposé les œuvres de cet artiste canadien. Cette exposition a remporté un vif succès dans la capitale française.

Ste-Adèle peut s'honorer d'une autre personnalité attachante qui vient chercher le repos à Ste-Adèle entre deux besognes et j'ai nommé l'une des dix femmes à suivre à la page 4

Théâtre du Nord

LE FOYER DU FILM FRANCAIS
430 RUE LABELLE, ST-JEROME
Tél. 3520

Sam., Dim., Lun., Mar., 4, 5, 6, 7 février

LA VOIX DU REVE
avec RENEE ST-CYR et PAGLIERO
au même programme

LE LOUP DES MALVENEURS
avec MADELEINE SOLOGNE et PIERRE RENOIR

ATTENTION! Ne pas oublier que tous les mardis soirs au milieu de la soirée un prix de présence de \$5.00 sera donné ainsi qu'un prix de consolation.

Mer., Jeu., Ven., 8, 9 et 10 février

NITCHEVO
avec MARCELLE CHANTAL et HARRY BAUR
au même programme

AIR FORCE
(version)

JOHN GARFIELD et HARRY CAREY

HEURES DES REPRESENTATIONS:
Lundi à vendredi en soirée seulement, commençant à 6 hrs.
Samedi et dimanche, de 1 hre à 11 heures.

TOUJOURS UN BON PROGRAMME AU

REX

TEL. 4388 ST-JEROME

Vendredi — Samedi 3 et 4 février

HUMPHREY BOGART — ALEXANDER KNOX
dans
"TOKYO JOE"
aussi
PAUL DOUGLAS — LINDA DARNELL
dans
"EVERYBODY DOES IT"

Dimanche, Lundi, Mardi 5, 6, 7 février

Deux Superbes Films en Français

LARRY PARKS
dans
"Le Manoir de la Haine"
avec ELLEN DREW
aussi
"L'appel de l'aventure et de l'amour"

GENE TIERNEY — DANA ANDREWS
dans
"LAURA" en Français
en plus
"CONGO BILL" épisode no 13

Mercredi — Jeudi 8, 9 février

JOHN WAYNE — JOANNE DRU
dans
"SHE WORE A YELLOW RIBBON"
color by Technicolor
aussi
GLENN FORD — GLORIA DE HAVEN
dans
"THE DOCTOR & THE GIRL"

Chocolats

LAURA SECORD, BETTY ANN

TONIQUE "NEO-CHEMICAL" FOOD, au goût agréable.

Commandes postales exécutées avec soin

Un supplément intégral et économique du régime alimentaire, composé de VITAMINES et de SELS MINERAUX.

Boîte 7.45 Boîte 12.45 Boîte 15.95

PHARMACIE

WILFRID PRUD'HOMME

★ LA PHARMACIE LA MIEUX ASSORTIE ET LA PLUS IMPORTANTE DU DISTRICT

★ ORDONNANCES DE MESSIEURS LES MEDECINS REMPLIES AVEC SOIN.

341 RUE ST-GEORGES, SAINT JEROME

Tél. 3571

PRODUITS Rexall

LIVRAISON RAPIDE PAR "JEEP" DE 8 H 30 DU MATIN A 6 HEURES DU SOIN

LE SOIR, SERVICE RAPIDE DE DEUX MESSAGERS JUSQU'A 9 H 30

PRODUITS DE BEAUTE

- Harriet Hubbard Ayer
- Elizabeth Arden
- Barbara Gould
- Max - Factor
- Jasmine
- Gardenia
- Adrienne
- Chen - Yu
- Coty
- Yardley

Quand la DOULEUR MENACE OU FRAPPE

LES COMPRIMES 217 SOULAGENT PROMPTEMENT

78¢ 1.50 35¢